

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme JUDY GOLD, présidente;
 M. BRUNO BERGERON, commissaire.

CONSULTATION PUBLIQUE

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT
DES PLACES L'ACADIE ET HENRI-BOURASSA**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 29 janvier, 19 h
Première église évangélique arménienne
11455, rue Drouart
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
PÉRIODE DE QUESTIONS :	
MOHAMED ZAATITI.....	6
MONIQUE CLOUTIER.....	14
XAVIER CURNILLON.....	32
PATRICK MARCOUX.....	38
MONIQUE CLOUTIER.....	45
PATRICK MARCOUX.....	47
HÉLÈNE MATTEAU.....	53
SIKANDAR KARRSHIDI.....	56
PATRICK MARCOUX.....	60
QUESTIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION.....	66

MOT DE LA PRÉSIDENTE

MME JUDY GOLD, présidente:

5 Bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue à la deuxième séance de la consultation qui porte sur le projet de réaménagement des Places L'Acadie et Henri-Bourassa dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

10 Je m'appelle Judy Gold. Je suis commissaire à l'Office de consultation public de Montréal et j'ai le plaisir de présider cette commission. Je suis secondée par monsieur Bruno Bergeron, également commissaire à l'Office. Madame Stéphanie Espach agit à titre de secrétaire et d'analyste pour la Commission.

15 Madame Anick Pouliot est à la coordonnatrice à la logistique. Madame Delphine Dusabé et monsieur Nathan Lee sont à la table d'accueil pour répondre à vos questions et pour vous inscrire. Madame Louise Philibert s'occupe de la sténotypie et monsieur Michel Jutras, du son. À ma droite sont les représentants du promoteur et à ma gauche, les représentants de l'arrondissement et de la Ville de Montréal.

20 Le but de l'exercice de ce soir, comme hier soir, est de permettre à la population et à la Commission de prendre connaissance du projet et de la réglementation qui l'encadre, de poser des questions aux représentants municipaux et à ceux du promoteur.

25 Ce sera dans un deuxième temps, c'est-à-dire le 18 février, que vous pourrez donner votre opinion, faire des commentaires et des suggestions sur le projet dans son ensemble ou sur certains éléments qui vous préoccupent.

30 Je vous annonce que le registre est ouvert dès maintenant. Je vous invite à aller vous inscrire à la table d'accueil si vous avez des questions à poser ou des clarifications à demander.

 And as we mentioned last night, you're welcome to ask your questions in English as well. You can give your name at the registry which is located at the table near the door.

35 Je vous rappelle que les questions et les réponses doivent être adressées à la présidente de la Commission. Je vous rappelle également en arrivant au micro de vous identifier ainsi que l'organisme que vous représentez si c'est le cas.

40 Certains éléments de réponses de la séance d'hier soir doivent être complétés, on va les lister. Une étude sur les besoins en stationnement du logement social et communautaire vient d'être déposée par les représentants de la Ville et sera rendue public sur le site Internet de l'Office sous peu. Merci beaucoup.

La typologie proposée des logements, ce sera déposée par le promoteur ?

45 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Est-ce qu'on avait convenu qu'on donnait une typologie complète ? Parce qu'il me semble que la réponse a été donnée en termes de pieds carrés hier soir ?

50

MME JUDY GOLD, présidente:

Elle a été donnée hier soir ? Parfait. D'accord. Alors, merci pour la clarification. Le nombre de personnes délocalisées dont on a perdu la trace, est-ce que vous avez de l'information supplémentaire à nous donner ?

55

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

Dix (10). Dix (10) enveloppes sont revenues lors de notre dernier envoi aux familles relocalisées.

60

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord. C'est parfait.

65

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

On a les noms, mais évidemment, c'est du domaine privé.

70

M. BRUNO BERGERON:

Non, la question est à l'effet que c'est l'Office municipal d'habitation qui a la liste complète, donc, si un organisme avait fait un envoi, puis il est retourné 10 enveloppes, est-ce que cet envoi concernait l'ensemble des gens qui avaient été relogés ?

75

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

Oui, c'est l'ensemble des gens qui avaient été relogés ; selon les adresses qu'ils nous avaient données, 10 enveloppes sont revenues.

80

MME JUDY GOLD, présidente:

Et le nombre de ménages qui ont des voitures, Madame Davies, est-ce que vous avez des éléments d'information supplémentaire à nous donner à ce sujet ?

MME JULIA DAVIES:

85 Non, je n'ai pas eu le temps aujourd'hui de faire ça. On va le faire, mais j'ai les informations un peu sur le type de stationnement, puis par rapport aux places sur le site. Donc, on peut regarder ça.

MME JUDY GOLD, présidente:

90 D'accord.

MME JULIA DAVIES:

95 Mais non, je n'ai pas eu le temps aujourd'hui de faire ça.

MME JUDY GOLD, présidente:

100 D'accord. Alors, ça va être déposé et ça va être rendu public sur le site Internet.

MME JULIA DAVIES:

105 Je ne sais pas exactement qu'est-ce qu'on va déposer, mais on va déposer une analyse du nombre de personnes sur le site qui ont des voitures.

MME JUDY GOLD, présidente:

110 D'accord. Merci beaucoup. Et le nombre de gens intéressés par des coopératives d'habitation sera déposé par la Ville ?

MME JULIA DAVIES:

115 J'ai les chiffres, je peux en parler ce soir. C'est une analyse qui a été faite, je ne pense pas que je vais déposer l'analyse comme telle.

MME JUDY GOLD, présidente:

120 D'accord.

MME JULIA DAVIES:

Puis même moi-même, je ne sais pas... avec tout le respect, cette question-là, je ne vois pas vraiment quel est le rapport avec l'objet de la discussion qui est la modification du règlement, etc. Ça va me faire plaisir de faire une page qui dit à peu près c'était quoi la

125 démarche, puis je peux en parler ce soir, mais c'est des questions... qu'est-ce que je trouve,
c'est des questions qu'on discute largement avec nos partenaires dans le cadre des comités
de résidents. Donc, il n'y a pas de problème, je vais faire une page qui explique. Je peux
vous en parler, j'ai des informations avec moi, mais l'analyse comme telle, elle ne sera pas
déposée telle quelle sur le site de l'Office.

130

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord. Alors, si vous pouvez faire une brève réponse maintenant oralement...

135

MME JULIA DAVIES:

Oui, il n'y a pas de problème.

140

MME JUDY GOLD, présidente:

Allez-y.

145

Justement chaque fois qu'il y a des... C'est peut-être important de préciser avec
cette question d'informer les résidents. Comment ça marche, c'est que quand on a quelque
chose qu'on veut discuter avec les résidents, c'est l'Office avec le SHDM qui envoie des
invitations. Et donc, on a envoyé 150 invitations à du monde, puis on les a convoqués à une
réunion le 8 octobre pour parler de la possibilité de former une coop. Il y a 34 personnes qui
se sont présentées. 34 ? Excusez-moi, je pense que c'était plus que ça. Oui, il y a 34
personnes qui se sont présentées, puis après ça, on a discuté c'était quoi, puis on a expliqué
c'était quoi.

150

155

Parmi ces 34, il y en a 11 qui ont envoyé... il y avait des papiers disant « si vous êtes
intéressé, signez le papier, puis... » il y en a 11 qui ont envoyé des papiers ; il y en a 20 qui
n'ont rien fait, puis il y en a 3 qui ont dit on ne veut rien savoir d'une coop. Donc, parmi les
11 et les 20, ça fait 31. Il y a le ROMEL, c'est le ROMEL qui a fait cet exercice-là, donc, le
ROMEL a invité 15 personnes à venir faire des entrevues parce qu'on comprend, l'idée de
tout ça, c'est de voir est-ce qu'il y a vraiment assez de monde qui pourrait être intéressé, puis
avoir les qualités pour faire un coop ?

160

165

Donc, il y en a 15 qui ont passé des entrevues, puis dans le fond, c'était vraiment pas
concluante que la coop dans ce sens-là serait une réussite. Donc, c'est un peu à cause de ça
que cette idée de former une coop avec les résidents sur le site a été un peu... ç'a été une
des raisons qui fait en sorte que ç'a été mis de côté. Puis une autre chose, dans les coop,
une des raisons de former une coop est que les membres puissent vraiment choisir les

170 membres et une des raisons pour avoir une coop également, c'était notamment pour avoir des logements pour famille, puis on comprend qu'étant donné qu'il y a des familles qui vont revenir, la coop ne peut pas nécessairement choisir qui vient parce qu'il y a des familles qui ont le droit de retour.

175 Donc, c'est toutes ces raisons-là qui ont fait en sorte que ç'a été décidé de ne pas... il y a d'autres raisons, des raisons physiques de bâtiment dont on a parlé hier soir, mais la vraie question, la question sur les personnes, on comprend que sur les 150 ménages, on a fait des entrevues avec 15 personnes et ce n'était pas concluant.

MME JUDY GOLD, présidente:

180 D'accord. Merci. Madame Davies, est-ce que vous voulez compléter une réponse d'hier soir sur le stationnement pour le logement social et communautaire ?

MME JULIA DAVIES:

185 Oui, je vais être très brève parce qu'il y a beaucoup... comme vous avez mentionné, on a mis... En fait, le rapport qu'on a déposé sur le site aujourd'hui, c'est une étude qu'on a faite en 2003. On a fait un sondage auprès de 1900 ménages qui vivent dans toutes sortes de logements sociaux pour essayer de voir justement c'est quoi le taux de possession de voitures, puis on voit que ça varie selon le type de logement. Donc, il y avait des coopératives, il y avait des organismes à but non lucratif comme il va en avoir sur le site. Il y avait des HLM gérés par l'Office municipal, puis il y a de l'HSDM, mais pas HSDM AccèsCondo parce que le SHDM a aussi un parc de logements locatifs.

190
195 On a vu aussi que ça varie selon le type de ménage. Si on a un enfant de moins de 16 ans, on va voir que le monde a plus de voitures ; par contre, les personnes seules et les personnes âgées, les taux sont très bas. On a vu aussi que du monde qui vit dans le centre, il y a moins de voitures et ceux qui vivent... mais c'est pas du *rocket science* quand même, c'est clair. Évidemment si on est près des transports en commun, on a moins besoin.

200 Après ça, juste vite vite, c'est quoi les taux que cette étude-là a montrés. Déjà à Montréal, c'est à peu près un ménage, une voiture, puis là on voit tous les autres types, une coopérative, .6, .7 ; une OBNL, c'est déjà beaucoup moins. Quand on regarde les ménages d'une seule personne, c'est .18 voiture par personne, c'est vraiment pas beaucoup. Il faut comprendre quand même que dans les bâtiments qu'on va avoir, il y a beaucoup de monde qui vont vivre seul. Par contre, les ménages avec au moins un enfant de moins de 16 ans, c'est plus élevé. Donc, on voit que c'est vraiment... il faut regarder toutes ces statistiques et c'est clair que quand même, on a à peu près une cinquantaine de logements sociaux dans lequel il y a une 3 chambres et plus. Donc, il faut en tenir compte.

210 L'autre chose, c'est qu'on dit mais quels sont les facteurs ? Premièrement, quand on fait des stationnements souterrains, ça coûte cher, donc ça peut avoir un impact sur la viabilité d'un projet social. Donc ça, c'est important. On croit comprendre que l'offre de stationnement sur l'ensemble du site est adéquate. J'ai une autre diapo qui montre ça. On pense qu'il y aura peut-être un surplus dans les projets AccèsCondo et les personnes âgées. Il faut le vérifier. On pense que si oui, qu'il y a des possibilités de regarder les ententes.

215 Je pense que l'autre chose qui est très importante, c'est qu'on est vraiment en lien avec toutes les politiques de la Ville, la politique de transport, la politique de développement durable où on tend à éliminer les voitures, puis utiliser du transport en commun. Je pense que même en regardant mes notes hier soir, je me suis rendue compte qu'on a déjà parlé d'avoir des espaces *Communauto* ; on sait qu'un espace *Communauto* égale à peu près 20 voitures. Donc, c'est vraiment quelque chose de bien intéressant.

225 Et dernièrement, quand on regarde les stationnements sur place, j'ai fait un petit tableau pour montrer pour chacun des usages, puis on voit quand même que les logements sociaux, 1 pour 4, les AccèsCondo, c'est à peu près 1 pour une unité, les personnes âgées, 1 pour 2 unités, c'est beaucoup si on regarde par rapport aux chiffres qu'on vient de voir qui donnent pour l'ensemble plus que 1 pour 2 unités. Donc, je crois qu'il y a moyen de travailler avec ça.

230 En plus, le promoteur, lui également, il a regardé aujourd'hui est-ce qu'on pourrait rajouter des espaces en souterrain dans les bâtiments ? Puis il m'a dit tantôt que oui, si on trouve vraiment qu'il n'y en a pas assez, il y aurait moyen de rajouter quelques places dans les bâtiments sociaux. Donc, je pense que notre devoir maintenant, c'est vraiment regarder un peu plus les besoins. On va en parler avec les gestionnaires RHO pour les bâtiments qu'ils possèdent ; on va regarder les données qu'on a de l'Office municipal, on va regarder un peu tout ça, puis on va agir en conséquence.

MME JUDY GOLD, présidente:

240 Merci beaucoup, Madame Davies. Alors, nous allons commencer la période de questions avec les sept (7) personnes inscrites au registre hier soir.

245 Alors, j'appelle monsieur Mohammed Akhter, si vous êtes présent, de venir à la table des intervenants. Monsieur Akhter n'est pas présent ? O.K. Alors, j'appelle Mohamed Zaatiti. Bonsoir.

M. MOHAMED ZAATITI:

250 Good evening.

MME JUDY GOLD, présidente:

Good evening and welcome.

255 **M. MOHAMED ZAATITI:**

My question is about rental supplement; what are the condition for having it?

MME JUDY GOLD, présidente:

260

Excuse-me, could you please repeat ? I didn't quite hear you.

M. MOHAMED ZAATITI:

265

My question is about rental supplement.

MME JUDY GOLD, présidente:

Yes.

270

M. MOHAMED ZAATITI:

What are the condition for having it ? Who are eligible for it? And how many percentage of the units will be available for the rental supplement?

275

MME JUDY GOLD, présidente:

O.K. Madame Davies ?

280

MME JULIA DAVIES:

O.K. Good evening. The rental supplement will be available for 50% of the new units, so about 110. In order to have a rental supplement, it's based on your income. If you look on the slide here: your income, your gross income has to be less than the figures indicated. So, I don't know, are you 4, 5 persons? It's under 33 000\$. I don't know how many people you are...

285

M. MOHAMED ZAATITI:

Just one.

290

MME JUDY GOLD, présidente:

I would rather not discuss this particular... Let's just stay on the general.

295 **MME JULIA DAVIES:**

O.K. So, you have to look under those income, and that means that you would pay only 25% of your income for your rent and the other percent will be paid by the program. You also have to be a Canadian citizen or a permanent resident.

300

M. MOHAMED ZAATITI:

O.K.

305 **MME JULIA DAVIES:**

And in the last 24 months, you have to have lived 12 months in Montreal.

M. MOHAMED ZAATITI:

310

O.K. I have to be a resident here for how many years ?

MME JULIA DAVIES:

315

Permanent resident or you have to have lived over the last 24 months, you have to have lived 12 months consecutively in Montreal.

M. MOHAMED ZAATITI:

320

O.K.

MME JUDY GOLD, présidente:

A permanent resident, if I may, means a landed immigrant.

325

M. MOHAMED ZAATITI:

Yeah. I'm talking if you come from an other state, for example. I came from Alberta.

330 **MME JULIA DAVIES:**

You have to have lived 12 consecutive months in Montreal over the last 2 years.

M. MOHAMED ZAATITI:

335 Over the last 2 years. O.K.

MME JULIA DAVIES:

340 O.K. ?

M. MOHAMED ZAATITI:

345 My second question is about : Do I have the right to install a satellite dish in the block where we live ? If not, why not?

MME JULIA DAVIES:

350 You have the right... I'm sorry ?

M. MOHAMED ZAATITI:

355 To install a satellite dish.

MME JUDY GOLD, présidente:

360 To install a satellite dish on the block.

M. MOHAMED ZAATITI:

365 On the block.

MME JUDY GOLD, présidente:

370 You will be living when you return... you mean...

M. MOHAMED ZAATITI:

375 When I get to be living...

MME JUDY GOLD, présidente:

380 On the site. I understand, o.k.

M. MOHAMED ZAATITI:

375 That there's a lot of buildings, you don't have permission to do that. Because where I live now, the landlord is SHDM.

MME JUDY GOLD, présidente:

380 I understand.

M. MOHAMED ZAATITI:

385 And they are very strict about this, the regulation. So, I would like to know if I will be allowed to have one.

MME JUDY GOLD, présidente:

390 Monsieur Alarie, might you be able to respond ?

M. PIERRE ALARIE:

395 Yes. We have a regulation about satellite dish. It's possible to have, but you have to respect some rules.

M. MOHAMED ZAATITI:

400 For example ?

M. PIERRE ALARIE:

405 For example, you cannot push the dish on the wall of the front. It's possible to... not in front from the street because it's not...

M. MOHAMED ZAATITI:

410 What about roof ?

M. PIERRE ALARIE:

415 On the roof, it's okay.

M. MOHAMED ZAATITI:

420 It's okay?

415 **MME JULIA DAVIES:**

The other thing is that each of the buildings will be owned by RHO or CACI; they may decide they don't want satellite dishes. So, that something that has to be... that will be part of the management of the building. And I don't know if there is...we are trying to find some way that the apartments, that there's not 55 different satellite dishes on the buildings. So...

420

MME JUDY GOLD, présidente:

Madame Davies, would the residents of the cooperative themselves decide by vote whether in fact the situation would it not be the resident themselves that would vote on that context?

425

MME JULIA DAVIES:

Well, the coop is a non profit organisation. RHO and CACI have a conseil d'administration and they decide the rules that pertain to the building. So, I can't... There is a tenant representative on the conseil d'administration, but I can't speak for those two groups.

430

MME JUDY GOLD, présidente:

435

Okay.

M. MOHAMED ZAATITI:

Maybe the owner is going to be CACI, not Tyron.

440

MME JULIA DAVIES:

Tyron won't be the owner in the end; Tyron is the owner now, but eventually, one building will be owned by CACI and one building will be owned by Ressource Habitation de l'Ouest.

445

M. MOHAMED ZAATITI:

So, depending which building I am gonna be, and if the owner allows me to do it or not.

450

MME JUDY GOLD, présidente:

Well, the arrondissement, the burrough allows you to do it with certain prescriptions under certain conditions as monsieur Alarie explained; and then the particular cooperative

455

460 that you'll be living may decide, as I understand, to apply their own rules and those are decided by the board of directors, and on this board of directors, as we just explained, there will be representatives of the residents. The residents living there will have a say, will be represented on the board of directors.

M. MOHAMED ZAATITI:

465 Okay. Because where I lived now, the owner did not allow a satellite dish even on the roof.

MME JUDY GOLD, présidente:

470 Is it a private owner ?

M. MOHAMED ZAATITI:

SHDM.

475 **MME JUDY GOLD, présidente:**

The SHDM.

M. MOHAMED ZAATITI:

480 It's a «jeloge», but the owner is SHDM.

MME JUDY GOLD, présidente:

485 Okay, I understand.

M. MOHAMED ZAATITI:

490 So, it will be entirely up to the owner, not to the residents because I already talked to them and they said no.

MME JUDY GOLD, présidente:

495 Yes, I understand. Where you'll be going to there will be some different type of management perhaps. So, you can perhaps have some representation on the management.

M. MOHAMED ZAATITI:

Okay.

MME JUDY GOLD, présidente:

500

If the subject comes up.

M. MOHAMED ZAATITI:

505

Hopefully, I will have the right to because I already have a dish, satellite dish, and I cannot install it where I am now.

MME JUDY GOLD, présidente:

510

I understand.

M. MOHAMED ZAATITI:

515

And it costs money.

MME JUDY GOLD, présidente:

520

Okay. I invite you to return to the session on the 18th of February where you can express your opinion, make your suggestions. You will be more than welcomed.

M. MOHAMED ZAATITI:

525

Thank you very much.

MME JUDY GOLD, présidente:

530

Thank you and you're welcome to reregister if you like. Thank you very much. Monsieur Sikandar Khursuidi ? Excusez-moi pour la prononciation. Il n'est pas là. Monsieur Alain Dubé ? Pas là non plus. Madame Tang ? Non. Madame Monique Cloutier ?

MME MONIQUE CLOUTIER:

Oui.

535

MME JUDY GOLD, présidente:

Bonsoir.

MME MONIQUE CLOUTIER:

540

Bonsoir, Madame.

MME JUDY GOLD, présidente:

Bonsoir.

545 **MME MONIQUE CLOUTIER:**

Je suis de la CSDM, de l'éducation populaire. J'ai deux questions. La première concerne les appartements des logements sociaux. J'aimerais savoir, connaître les dimensions, par exemple d'un 3½, ce serait quoi les dimensions ?

550

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord. Alors...

555 **MME JULIA DAVIES:**

Un 3½, c'est 603 pieds carrés ou, si vous préférez mieux, 56 mètres carrés. Puis les superficies, c'est des normes qui sont dictées par la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis qui est le programme en vertu duquel les logements vont être subventionnés.

560

MME MONIQUE CLOUTIER:

O.K. Le 4½ ?

565

MME JULIA DAVIES:

Le 4½, c'est 72 mètres carrés, 775 pieds carrés. Trois chambres, 90 mètres carrés et 969 pieds carrés. Un 4 chambres à coucher, 108 mètres carrés, 1160 pieds carrés, puis un 5 chambres à coucher, 122 mètres carrés, 1313 pieds carrés.

570

MME MONIQUE CLOUTIER:

Est-ce qu'il y a un balcon pour chaque appartement ?

575

MME JULIA DAVIES:

Oui. Puis il faut mentionner, sauf les logements qui vont être au premier étage, ils vont avoir un accès direct à un espace extérieur parce qu'ils sont à plain-pied.

580

MME MONIQUE CLOUTIER:

D'accord.

MME JUDY GOLD, présidente:

585 Justement à ce sujet, sur la vue d'ensemble qui est le document 3.9 et sur la
maquette aussi, j'ai remarqué qu'il y avait des balcons sur les premiers trois étages des
logements sociaux qui sont les logements réservés aux grandes familles. Je comprends qu'il
y aura un accès direct à l'extérieur. Sur trois étages... pouvez-vous juste nous expliquer un
peu la construction ?

590

M. FERNANDO DE MARCO:

En fait, il y a des balcons, c'est certain pour les étages et le rez-de-chaussée a sa
cour. C'est des balcons en béton qui vont avoir... ben, c'est un balcon en fait.

595

MME JUDY GOLD, présidente:

Alors, il y a des balcons sur les trois étages ?

600

M. FERNANDO DE MARCO:

Oui.

MME JUDY GOLD, présidente:

605

Parce que sur le 3.9, c'est pas comme ça, mais s'il y en a, c'est parfait.

M. FERNANDO DE MARCO:

610

En fait...

MME JUDY GOLD, présidente:

615 Non, ce n'est pas le 3.9, juste avant. Sur la maquette, c'est la même chose. Si on
peut revenir à l'autre diapo avant... Oui. Si on regarde les premiers trois étages sur le
logement social...

M. FERNANDO DE MARCO:

620

Vous dites ici ? Vous dites ici ?

MME JUDY GOLD, présidente:

Oui, oui, oui.

625 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Ah , non, o.k. Il faut comprendre que c'est une maquette volumétrique.

630 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord.

M. FERNANDO DE MARCO:

635 C'est pas détaillé. Vous voyez dans l'autre image qu'on a montrée, plus en détail, qu'il va y avoir des balcons. C'est une maquette pour montrer la volumétrie et l'ensemble du projet.

MME JUDY GOLD, présidente:

640

D'accord.

M. FERNANDO DE MARCO:

645 C'est pour ça que... oui.

MME JUDY GOLD, présidente:

Merci beaucoup.

650

MME MONIQUE CLOUTIER:

Je peux continuer sur les appartements ? Est-ce qu'il y a une entrée laveuse/sécheuse dans les appartements ou simplement une buanderie commune ?

655

MME JUDY GOLD, présidente:

Vous parlez des...

660 **MME MONIQUE CLOUTIER:**

Toujours les logements sociaux.

MME JUDY GOLD, présidente:

665

...appartements sociaux et communautaires ?

MME JULIA DAVIES:

670 Ben, je pense, je vais laisser Fernando compléter, c'est une combinaison des deux.
Dans les logements pour famille, il y a des laveuses/sécheuses, puis dans les appartements
en haut, les plus petits, il y a des buanderies. Une par étage ou une par deux étages ?

M. FERNANDO DE MARCO:

675 Une par étage.

MME JULIA DAVIES:

680 Mais ça, encore aussi, il y a beaucoup de ces choses-là qui sont nommées par le
gouvernement du Québec pour être certain que les aménagements sont adéquats.

MME MONIQUE CLOUTIER:

685 D'accord. Et est-ce qu'il y a un *locker* pour les bicyclettes ? Toujours les
appartements sociaux, est-ce qu'ils ont un *locker* ?

M. FERNANDO DE MARCO:

690 Effectivement le même programme dont Julia fait référence, ils nous obligent de faire
des *lockers*, donc soit dans l'appartement ou dans le stationnement au sous-sol. On a une
mixité des deux tout dépendant du logement et de son emplacement dans le bâtiment.

MME JUDY GOLD, présidente:

695 Madame Cloutier, je vais juste poser une question sur les bicyclettes une fois que
vous l'avez mentionné. Il y a une bande verte piétonne cyclable qui est prévue pour le site.
Est-ce que... D'abord, qui est responsable pour l'aménagement de la bande verte ? Est-ce
que ça fait partie de l'emprise de la Ville ?

700 **MME JULIA DAVIES:**

C'est la Ville.

MME JUDY GOLD, présidente:

705 C'est la Ville qui est responsable de l'aménagement de la voie et...

MME JULIA DAVIES:

Tout le domaine public, c'est la Ville qui s'en occupe.

710

MME JUDY GOLD, présidente:

Ainsi que le parc de voisinage et le parc linéaire ?

715

MME JULIA DAVIES:

Oui.

MME JUDY GOLD, présidente:

720

O.K. Quand est-ce que vous prévoyez aménager les deux parcs ?

MME JULIA DAVIES:

725

Normalement, j'aimerais juste parce que...

MME JUDY GOLD, présidente:

730

On va revenir sur cette question de madame et je voulais juste faire une petite parenthèse entre-temps.

MME JULIA DAVIES:

735

Mais normalement tous les trottoirs, les aménagements, ils sont faits une fois que la plupart des logements sont construits parce qu'on comprend qu'on ne mettra pas des trottoirs si... On va construire les logements sociaux et là, il va y avoir les AccèsCondo, et probablement qu'à ce moment-là, on va finir les trottoirs parce qu'il va y avoir des trottoirs devant la partie personnes âgées qui va revenir plus tard parce qu'on peut comprendre que si on met des trottoirs partout, puis après ça, les chantiers vont être abîmés et c'est pas vraiment efficace. Et aussitôt que la rue est en place, puis les logements sociaux sont terminés, on va aménager le parc.

740

MME JUDY GOLD, présidente:

745

Les deux parcs ? Le parc linéaire et le parc de voisinage ?

MME JULIA DAVIES:

Absolument, oui.

MME JUDY GOLD, présidente:

750

D'accord, merci. Je reviens à ma question sur la bande verte piétonne et cyclable. Est-ce que le piéton va partager le même espace que le cycliste ou est-ce qu'il y aura un espace désigné pour le cycliste ?

755

M. FERNANDO DE MARCO:

Ça va être désigné parce que la bande verte qui passe entre les bâtiments qui se transforme en trottoir ici, le trottoir, elle est très large, assez large pour faire en sorte qu'on peut avoir deux voies en fait.

760

MME JUDY GOLD, présidente:

Un espace désigné pour les cyclistes.

765

M. FERNANDO DE MARCO:

C'était ça l'idée. On n'a pas de détail, mais c'était ça l'idée. Donc, c'est un trottoir qui est beaucoup plus large qu'un trottoir piéton seulement.

770

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord.

MME JULIA DAVIES:

775

Peut-être que je peux rajouter que tous ces détails-là, l'aménagement de cette grande bande, l'aménagement du parc, ça va faire l'objet de... il va y avoir un concept d'aménagement. On va y travailler, on va même consulter les résidents pour qu'ils puissent... C'est la procédure normale à la Ville, on va les consulter.

780

La piste cyclable, si je peux, on avait parlé de faire une piste cyclable comme telle, mais le spécialiste de la Ville, c'est un spécialiste en piste cyclable et c'est un cycliste lui-même, dit que ce n'est pas nécessaire de mettre une piste cyclable séparée ; ça va probablement être sur la rue, puis il va y avoir du marquage parce que l'idée aussi, c'est qu'éventuellement, on aimerait que cette piste-là, ou cette voie, pourrait connecter avec des pistes qui pourraient être dans le Parc Marcelin-Wilson.

785

MME JUDY GOLD, présidente:

Merci beaucoup. Est-ce que vous prévoyez installer aussi des supports à vélo sur le site ?

790

MME JULIA DAVIES:

Oui.

795 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Est-ce que vous savez où ils seront localisés ?

MME JULIA DAVIES:

800

Non, pas pour l'instant.

MME JUDY GOLD, présidente:

805

Pas encore ?

MME JULIA DAVIES:

Non.

810

MME JUDY GOLD, présidente:

Merci beaucoup. Alors, je vous prie de continuer.

815

MME MONIQUE CLOUTIER:

Maintenant, ma question porte sur le mur coupe-son. Alors, j'aimerais avoir des détails, les dimensions, la hauteur, l'épaisseur et la proximité ?

820

MME JULIA DAVIES:

Ça, le mur, on n'en a pas parlé, mais c'est la bonne occasion. Le mur, ça va être la responsabilité de la Ville, puis du ministère du Transport. C'est la Ville et le ministère du Transport qui va assumer le coût de 3 ou 4M\$. On est en démarche avec le ministère du Transport. C'est un processus qui comporte plusieurs phases.

825

La première phase, c'est que le conseil d'arrondissement demande au ministère de faire une étude de son sur le site. Donc ça, c'est fait : le conseil d'arrondissement a adopté une telle résolution le 19 janvier. On a informé le ministère. Le ministère va procéder à son étude de son. Après ça, il y a un comité de travail qui va être formé de l'arrondissement, nous et le Service de l'environnement à la Ville. On va s'asseoir ensemble et en vertu des résultats de cette étude sonore, on va convenir ensemble d'un aménagement.

830

835 On comprend qu'il n'y a pas tant de possibilités que ça parce que l'espace est très limité ;
donc, on va convenir ensemble quel va être l'aménagement et après ça, on va signer, la Ville
et le ministère, on va signer une entente ensemble qui va spécifier le financement,
l'échéancier et qui va le construire.

840 Donc, ça va très bien. Le ministère a confirmé qu'ils sont prêts à financer la moitié du
coût et ils sont optimistes que notre échéancier pour le mur va être construit en même temps,
plus ou moins, en fait, on vise le même échéancier. Donc, on ne voit pas de problème.

MME JUDY GOLD, présidente:

845 J'aimerais vous poser quelques questions sur la barrière acoustique et sur le climat
sonore. Pour votre étude acoustique, vous mesurez le bruit en tenant compte d'une barrière
acoustique de 6 mètres en béton, si je ne me trompe pas ? C'est bien ça ?

M. FERNANDO DE MARCO:

850 Oui.

MME JUDY GOLD, présidente:

855 Ce n'est pas tout décidé encore si effectivement ce sera un mur en béton ou un mur
végétal ?

MME JULIA DAVIES:

860 Les murs, on ne sait pas encore, puis c'est le ministère qui va dicter ça. Donc, on ne
peut pas savoir aujourd'hui, c'est quoi, mais...

MME JUDY GOLD, présidente:

865 Oui, je comprends, mais ma question, c'est autre chose. C'est que l'étude acoustique
tient compte, mesure le niveau de bruit avec une barrière en béton ?

MME JULIA DAVIES:

870 Mais ça va probablement être un mur en béton parce qu'il n'y a probablement pas
assez d'espace pour faire un mur végétalisé.

MME JUDY GOLD, présidente:

Oui.

875 **MME JULIA DAVIES:**

Puis deuxièmement, le ministère du Transport est en train d'évaluer l'efficacité des murs végétalisés, puis c'est pas concluant. Et donc, on a rencontré le ministère cet été, puis ils nous ont dit, sans le dire à 100%, que ce sera probablement le genre de mur qui est déjà le long de l'autoroute 15.

880

MME JUDY GOLD, présidente:

Merci. Est-ce que la Ville de Montréal a une politique en matière de bruit routier qui pourrait s'appliquer à ce projet ?

885

MME JULIA DAVIES:

La seule chose qu'on a, en 2004, la Ville a adopté sa première politique par rapport au développement durable et c'était également l'année où la Ville a adopté son plan d'urbanisme et les deux font mention d'élaborer une politique d'atténuation du bruit en collaboration avec le ministère du Transport ; puis dans ces documents, notamment le plan d'urbanisme, il y a une série de mesures d'atténuation qui sont indiquées, par exemple d'avoir des fenêtres performantes, une isolation performante, de mettre des murs antibruit, de regarder un peu l'orientation des pièces et ces critères-là ont été tenus en compte dans les... Mais depuis 2004, la Ville n'a pas vraiment travaillé sur cette politique. Donc, il n'y en a pas de politique de...

890

895

MME JUDY GOLD, présidente:

900

Pas de politique en vigueur en ce moment.

MME JULIA DAVIES:

Non. Puis l'arrondissement a un règlement sur le bruit, mais c'est pas un règlement qui s'applique aux situations comme actuellement. C'est plus par exemple comme la distance entre... bien, je laisserais Pierre expliquer, c'est plus...

905

MME JUDY GOLD, présidente:

910

Non, mais je voulais savoir, est-ce qu'il y a une politique qui s'applique à ce projet ?

MME JULIA DAVIES:

915

Non.

MME JUDY GOLD, présidente:

920 C'était ça ma question. Est-ce que vous savez si le ministère du Développement durable ou le ministère de la Santé a une politique sur le bruit routier ? Est-ce que vous êtes au courant ?

MME JULIA DAVIES:

925 En tout cas, ils ont des directives, mais... je ne peux pas répondre à cette question-là.

MME JUDY GOLD, présidente:

930 Monsieur Alarie, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ?

M. PIERRE ALARIE:

935 Le ministère des Transport a une politique sur le bruit routier depuis environ une dizaine d'années. En fait, c'est une politique... je vais la résumer très très simplement.

MME JUDY GOLD, présidente:

Oui.

940 **M. PIERRE ALARIE:**

945 La politique sur le bruit routier qui vise à déterminer les endroits par exemple où on va installer un mur antibruit, c'est aux endroits où le niveau de bruit actuel est supérieur à 65 décibels sur une période de 24 heures.

MME JUDY GOLD, présidente:

Oui.

950 **M. PIERRE ALARIE:**

955 Et l'objectif, c'est de descendre le niveau de bruit à un niveau raisonnable qui est de 55 décibels. Et normalement, ce n'est pas automatique, c'est-à-dire dans certains cas très très complexes, comme par exemple en bordure des autoroutes très achalandées comme la 15 par exemple, c'est évident qu'un mur antibruit ne va peut-être pas aller aussi loin qu'on le souhaiterait, c'est-à-dire descendre en bas du 55 décibels parce qu'on est dans une situation où on dépasse de beaucoup le 65 décibels. Mais de façon générale, la politique sur le bruit

routier, ce que le ministère suggère, ou en fait impose, il accepte de financer des murs antibruit uniquement en bordure de secteur résidentiel avant telle date.

960

Si le secteur en question, par exemple, avait été une friche industrielle et qu'on avait voulu faire du développement résidentiel sur ce terrain-là, le ministère n'aurait jamais accepté de financer un mur antibruit. La raison pour laquelle le ministère semble accepter, c'est parce que le développement résidentiel était là depuis très très longtemps et donc, c'est une situation de fait essentiellement.

965

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord.

970

MME JULIA DAVIES:

Je pense que la date magique, c'est 98 ou 99. Donc, si le développement était là après 99, donc le ministère n'est pas intéressé à payer pour les murs anti-son.

975

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord. Je reviens sur le côté du promoteur. Pour votre étude acoustique, vous mesurez le bruit à 1.5 mètres et 5 mètres du sol et, comme on a dit il y a quelques minutes, vous tenez compte de la barrière acoustique de 6 mètres. Est-ce que les résultats de l'étude sont valables pour les appartements du 5^e au 7^e étage que les barrières antibruit ne protègent pas ?

980

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

985

C'est-à-dire que ce que l'étude mentionne... vous remarquerez que je ne suis pas un spécialiste en acoustique, monsieur Morin qui est le spécialiste en acoustique était ici hier, mais ne peut y être ce soir. S'il y a des détails plus techniques, on verra à ce qu'il puisse fournir les réponses. Mais ce que j'en comprends, c'est que les mesures sont valables pour la surface des bâtiments, sur l'ensemble. Quand on voit dans les tableaux par exemple, les mesures que vous voyez en couleur représentent les niveaux de bruit au sol sur l'ensemble du site et les points rouges ou jaunes que vous voyez le long des bâtiments représentent le bruit à la surface du bâtiment.

990

MME JUDY GOLD, présidente:

995

Oui, mais la question, est-ce que les points rouges qu'on voit, qui est, je pense, le niveau de décibels max... de 78 décibels sur le mur arrière de l'édifice B, 78, est-ce que c'est

1000 aux étages qui sont protégés par le mur ? Parce que le niveau de bruit a été mesuré à 1.5 mètres et 5 mètres.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1005 C'est aux étages supérieurs.

MME JUDY GOLD, présidente:

1010 Alors, on présume que le 78 est le nombre de décibels à ces mesures-là. Alors, la question que je pose est la suivante : On aimerait avoir un estimé des niveaux sonores transmis à l'intérieur des appartements qui ont une façade extérieure exposée au niveau supérieur à 75 décibels pour les étages supérieurs qui ne sont pas protégés par le bruit. En tout cas, on a plusieurs questions assez détaillées sur le climat sonore. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un ici qui est en mesure de répondre ce soir ? Je pense que non.

1015 Ce que je peux faire, je peux poser les questions. Si vous n'êtes pas capable de répondre, vous pouvez acheminer les réponses par écrit. Est-ce que ça vous va de procéder comme ça ?

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1020 Tout à fait.

MME JUDY GOLD, présidente:

1025 Je vais y aller question par question.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1030 C'est dommage parce que monsieur Morin aurait pu vous les donner verbalement hier, mais on va faire ça.

MME JUDY GOLD, présidente:

1035 Alors, la première question, puis on va les fournir - vous n'êtes pas obligé d'écrire, on va les fournir par écrit après - pour les étages supérieurs, les étages qui ne sont pas protégés par le mur, est-il possible d'avoir un estimé des niveaux sonores transmis à l'intérieur des appartements qui ont une façade extérieure exposée au niveau supérieur de 75 décibels ? Première question. Et si possible, avoir en **lec 24** et aussi en **lec jour**, **lec 12** et **lec nuit**. D'accord ? C'est la première question.

1040

1045 La deuxième question, c'est un peu long... Dans la version de l'étude acoustique du mois de juillet, nous lisons à la page 18 et je cite : « *Selon l'expérience acquise sur d'autres projets exposés du niveau sonore extérieur supérieur à 70 décibels, il est difficile de réduire adéquatement les niveaux sonores transmis à l'intérieur des pièces afin d'atteindre les niveaux prescrits par la SCHL, en particulier pour les chambres à coucher où le niveau sonore prescrit à l'intérieur ne doit pas excéder 35 décibels. Ainsi, les pièces dont la façade est exposée à des niveaux sonores le 24 de 70 décibels ne devraient pas être des chambres à coucher.* » Je termine la citation.

1050 Et vous suggérez de prévoir aussi au mois de juillet un troisième vitrage au cas que ça devienne nécessaire. Dans la version de décembre, votre simulation donne 32 décibels dans la chambre à coucher installée en façade tel qu'on voit sur le croquis à la fin si je ne me trompe pas.

1055 Alors, ma question est la suivante. En juillet, l'étude mentionne que c'est tellement difficile d'arriver aux normes de la SCHL, elle suggère de ne pas mettre les chambres en façade et d'ajouter un troisième vitrage. Alors, comment ça se fait que cette mise en garde est disparue dans l'étude de décembre et vous arrivez à un résultat de 38 décibels avec les chambres à coucher en façade et sans la troisième vitre ? Une autre question.

1060 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

C'est monsieur Morin qui va répondre, c'est sûr.

1065 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Je sais. Et j'ai aussi quelques questions sur vos recommandations. Probablement que ça va prendre l'expertise de monsieur Morin.

1070 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

C'est sûr.

1075 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Ou peut-être non. J'ai une question que peut-être vous pourriez répondre. Ou peut-être que c'est une question rhétorique aussi, on va voir. Pour atteindre les niveaux recommandés à l'intérieur des logements, vous recommandez que les fenêtres restent fermées et que chaque logement soit muni d'un système de climatisation.

1080 Pour les logements sociaux par exemple, combien ça coûte en moyenne pour climatiser un appartement ? Est-ce que quelqu'un a une réponse ? Et comme j'ai dit, c'est pas évident. Si vous n'avez pas de réponse... c'est une question qui se pose *at large*.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1085 Je pense qu'on est capable de donner une réponse. Monsieur Mignacca, est-ce que vous êtes capable de fournir cette information-là ? On va vous passer le micro.

M. JOHN MIGNACCA:

1090 La réponse à cette question, c'est parce que nous autres on a envisagé de mettre des types *split-unit* qui ont un compresseur dehors avec un appareil mural à l'intérieur. Ça, ça joue entre 3000 \$ et 3500 \$ l'unité ; pour chacune des unités, c'est ça le coût que ça nous revient pour les installer.

1095 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord. Merci beaucoup, c'est bien apprécié.

M. BRUNO BERGERON:

1100 Juste en complément pour l'étude acoustique. C'est que moi je suis très préoccupé des enfants dans ce projet-là, puis je n'ai pas lu nulle part à savoir combien il va y avoir d'enfants dans ces logements sociaux. On ne sait pas par groupes d'âge par exemple. Il va y avoir des adolescents sûrement, il va y avoir des enfants, 6-12 ans, des moins de 6 ans, et
1105 on remarque que les logements sociaux sont adossés à ce mur antibruit de 6 mètres de hauteur et dans la cour arrière de ces logements sociaux qui est relativement étroite, on aura des logements transversaux aussi.

1110 On peut imaginer que ces familles-là vont s'approprier cet espace comme étant des espaces presque privés et ce n'est pas clair de savoir dans l'étude si le niveau sonore malgré le mur va être suffisamment efficace dans cette cour arrière ou si, au contraire, on ne pourra pas l'utiliser parce que le niveau sonore est tellement élevé à 74 décibels. Donc, ça, c'est une question qui me préoccupe.

1115 Puis l'autre préoccupation que j'ai, c'est par rapport au parc en face des logements sociaux où le niveau de décibels est par contre en partie élevé ; dans l'étude, la carte démontre quelque chose de différent.

1120 Puis le fait aussi qu'on n'a pas de plan d'aménagement paysager à l'heure actuelle. Je ne crois pas qu'il y ait d'architecte paysagiste qui ait participé à l'élaboration de ce plan d'ensemble. On ne peut pas savoir s'il y aura des mesures aussi d'atténuation du bruit dans les espaces où joueront ces enfants-là, autant dans le parc en avant des logements sociaux que dans l'espace où on prévoit aménager une aire pour la garderie. Donc, c'est des

1125 questions complémentaires qui à mon point de vue ne sont pas répondues dans l'étude et que j'aurais aimé pouvoir avec accès.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1130 Là-dessus, ma compréhension, c'est que les espaces arrière des bâtiments sociaux sont en jaune et donc ne sont pas au niveau de 72 ou 78 dont vous parlez qui sont les niveaux sur les façades des bâtiments sur l'ensemble de la hauteur du bâtiment.

1135 Et pour ce qui est du parc, comme vous remarquez, le nouveau parc relocalisé, est en très très grande partie en vert. Une partie en jaune aussi. Alors, ça vous donne les niveaux de bruit qui sont là et qui sont améliorés en tout cas par rapport au parc tel qu'il était auparavant. Je sais que ce n'est pas une réponse parfaite de voir que le site est grandement amélioré par rapport à ce qu'il était auparavant, parce qu'on aimerait que ce soit encore mieux, j'imagine, mais il faut quand même constater qu'il y a une amélioration générale sur les espaces de vie sur ce site-là. Et, bon, quand au nombre exact d'enfants, ça, ça relève
1140 plus de la typologie des logements sociaux. Peut-être que Julia pourrait donner... ou Fernando ?

M. FERNANDO DE MARCO:

1145 J'aimerais juste ajouter un autre point avec Pierre avant qu'on parle des enfants, c'est que le niveau sonore sur l'ensemble du site, sur le périmètre du site est presque égal en jaune. Donc, ça ne veut pas dire que le long de l'autoroute entre le mur et le bâtiment, c'est plus bruyant que sur L'Acadie ou sur Henri-Bourassa ou même en dessous des lignes électriques. C'est pareil autour du site, au périmètre. Donc... Et c'est beaucoup amélioré...

1150

M. BRUNO BERGERON:

Mais ce n'est pas parce que c'est pareil que c'est acceptable.

1155 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Non, non, c'est exactement ce qu'on dit. C'est mieux que c'était avant, mais ça reste... disons qu'une situation idéale, l'ensemble du site serait en vert. Mais on ne serait pas entre Henri-Bourassa, l'Acadie et l'autoroute 15.

1160

MME JUDY GOLD, présidente:

1165 Le niveau de décibels dans l'aire de jeu des enfants est à 71 décibels selon l'étude. Juste pour notre information. Mais j'aimerais savoir, juste comme ça, est-ce qu'il y aurait des mesures additionnelles d'atténuation du bruit qui pourraient être mises en place pour protéger

l'espace de jeu de la garderie ? Par exemple, mettre une deuxième... mettre une butte peut-être, mettre un mur végétal ou des bruits apaisants comme le bruit d'une rivière. Est-ce qu'il y a quelque chose qu'on pourrait peut-être considérer pour protéger l'aire de jeu du CPE ?

1170 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Je ne me prononcerai pas sur des bruits apaisants parce que comme je ne suis pas spécialiste, je ne sais pas si c'est bon d'ajouter un bruit apaisant...

1175 **MME JUDY GOLD, présidente:**

À titre d'exemple.

1180 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Mais c'est sûr que c'est peut-être envisageable des aménagements qui favoriseraient...

1185 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Pour protéger davantage.

1190 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Oui. Maintenant, ce que j'en comprends toujours, vous dites que l'aire de la garderie est à 71 décibels. L'aire de jeu de la garderie, elle est en territoire jaune pâle, donc, entre 60 et 65 ; ce que vous voyez à 71, c'est le bruit sur la façade du bâtiment en hauteur.

1195 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord.

1200 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Et ça, peut-être que monsieur Morin pourra le préciser exactement parce que ça correspond un peu à votre première question, mais c'est comme ça que nous, on comprend l'étude.

1205 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord. Merci beaucoup et je vais vous redonner la parole. Juste ma dernière question. Est-ce que vous sauriez les normes de niveau de bruit maximum préconisées par l'Organisation mondiale de la santé, par hasard, à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments ?

M. PIERRE ALARIE:

1210 Personnellement, je n'ai pas ces normes-là.

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord.

1215

M. PIERRE ALARIE:

Ce qu'on a pris connaissance, c'est le document produit par la SCHL.

1220

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord.

M. PIERRE ALARIE:

1225

D'ailleurs, la politique sur le bruit routier du gouvernement du Québec s'est inspirée également des critères de bruit acceptable et je pense que le chiffre magique, c'est 55 décibels pour l'extérieur, le 24, sur une période de 24 heures, mais pour l'intérieur, je ne connais pas les chiffres. Je pense que les chiffres... on parlait de 35 décibels pour une chambre à coucher, mais je n'ai pas les chiffres par cœur à ce niveau.

1230

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord. Alors, merci beaucoup. Je vous redonne la parole.

1235

MME MONIQUE CLOUTIER:

Merci. À quelle proximité des bâtiments et est-ce que les gens vont faire face à un mur en béton ou est-ce que ça va être caché par de la verdure ?

1240

M. FERNANDO DE MARCO:

La proximité, c'est une vingtaine de pieds et puis c'est un espace où on prévoit de l'aménagement paysager dans les cours et tout dépendant du design du mur, essayer d'incorporer de la végétation.

1245

MME JULIA DAVIES:

Est-ce que je peux rajouter quelque chose, Madame Gold ?

1250 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Oui.

1255 **MME JULIA DAVIES:**

Parce qu'une des exigences du règlement 49.3 qu'on discute, c'est que les projets quand ils vont être soumis pour permis, on exige des plans d'aménagement paysager. Donc, il va y avoir l'occasion de traiter cette question-là. Puis une autre question, c'est plus anecdotique, mais dans nos discussions avec le ministère du Transport, une chose qu'on a comprise, c'est que dans les zones où il y a des murs antibruit au sud et au nord, depuis, ils ont fait des sondages de satisfaction, puis il n'y a aucune plainte. Donc, le niveau de satisfaction, puis c'est peut-être parce que le monde avant, il n'avait rien, puis maintenant ils ont quelque chose, mais c'est un très haut niveau de satisfaction.

1265 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Excusez, je veux juste préciser et me reprendre. On a joué avec les bâtiments tellement que la dimension de 20 pieds, c'est pas vrai, c'est 40 pieds. Une précision, excusez-moi.

1270 **MME JUDY GOLD, présidente:**

La dimension, excusez ?

1275 **M. FERNANDO DE MARCO:**

La dimension que j'ai mentionnée tantôt de 20 pieds est réellement 40 pieds. C'est une erreur de ma part, je m'excuse.

1280 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord. Merci. Monsieur Bergeron ?

1285 **M. BRUNO BERGERON:**

Ce mur-là est construit heureusement à 40 pieds, je pense que c'est mieux que 20, mais il est construit plein sud ; donc, lorsqu'on longe le mur, on est nord. C'est-à-dire que quand on est dans l'espace entre le bâtiment et le mur, on est nord. Donc, il n'y a pas d'ensoleillement. En hiver, ça va être un endroit disons qui est à l'ombre et qui va conserver sa neige et sa glace pendant une très longue période. Donc, tous les végétaux qui risquent

1290

d'être dans cet espace-là risquent d'avoir besoin d'aide pour être capable de survivre. Donc, ça va être assez difficile d'aménager même des surfaces gazonnées dans cet espace-là.

MME JUDY GOLD, présidente:

1295

Est-ce que vous avez...

M. FERNANDO DE MARCO:

1300

En fait, ça va être quelque chose à regarder avec nos aménagements paysagers.

MME JUDY GOLD, présidente:

1305

Madame Cloutier, une dernière question ?

MME MONIQUE CLOUTIER:

C'est beau.

1310

MME JUDY GOLD, présidente:

Merci beaucoup.

MME MONIQUE CLOUTIER:

1315

Merci beaucoup.

MME JUDY GOLD, présidente:

1320

Alors, j'appelle Xavier Curnillon. Bonsoir.

M. XAVIER CURNILLON:

1325

Bonsoir, Madame la présidente. Donc, je suis membre du conseil d'établissement de l'école Gilles Vigneault de la CSDM ; je suis aussi membre du Comité des partenaires, membre du comité de travail ; je fais partie aussi de la table de concertation Jeunesse Bordeaux et Cartierville et membre du CLIC.

1330

Je voudrais tout d'abord vous remercier de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer à nouveau ce soir et je voudrais revenir sur la question de madame Tong concernant la possibilité d'une aide financière supplémentaire pour les familles en difficulté

qui ont quitté les Places L'Acadie et Henri-Bourassa et qui désirent revenir en juillet 2010 dans le meilleur des cas.

1335 Comme le soulignait justement hier soir madame Julia Davies, que je salue au
passage, monsieur Gérard Tremblay, maire de Montréal, avait mentionné au conseil de ville
que son équipe se pencherait sérieusement sur la possibilité de trouver un budget au niveau
fédéral pour aider ces familles en difficulté. Ce qui m'amène à vous poser ma première
question, Madame la présidente, à savoir si les recherches au niveau fédéral ont été
1340 effectuées et s'il y aurait une possibilité de profiter de l'annonce faite par le gouvernement
Harper d'investir plus d'un milliard pour la rénovation des logements sociaux au Canada pour
les personnes à faible revenu, même si je crois que cet argent est réservé à la rénovation ?

MME JUDY GOLD, présidente:

1345 Alors, je vous transmets la question, Madame Davies.

MME JULIA DAVIES:

1350 Je n'ai pas vraiment d'éléments de plus que qu'est-ce que j'ai dit hier. Ça me
surprendrait que les budgets pour la rénovation de logements sociaux pourraient être mis
pour ce genre de choses-là, mais on ne sait jamais. Je pense que tout ce que je peux dire de
plus, c'est qu'il faut évaluer cette situation avant que ça devienne critique. C'est un enjeu,
comme plusieurs autres, qui vont être discuté au niveau du comité de travail avec des
1355 partenaires.

On a déjà une discussion prévue cette semaine qui va commencer à discuter de ces
enjeux-là et on va évaluer chacun des cas et on va essayer... madame Tang, par exemple, je
suis très très au courant de sa situation, mais je ne peux pas dire plus que... Comme j'ai dit
1360 hier, on n'a pas un budget mis de côté actuellement pour répondre à cette question-là, mais
je suis confiante qu'on va en trouver un. Il y a la Ville, il y a les arrondissements. On ne veut
pas... on est vraiment sensible à cet enjeu-là, mais je ne peux pas vous dire ce soir, oui, le
package qu'on annonce, c'est telle ou telle chose. Ce ne serait pas honnête de ma part,
donc, je ne peux pas vous annoncer ça.

1365

M. XAVIER CURNILLON:

O.K., je vous remercie pour la réponse.

1370 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Est-ce que vous avez une deuxième question ?

M. XAVIER CURNILLON:

1375

Oui. Ma deuxième question, et la dernière, porte sur le parc central proche des logements sociaux. Si j'ai bien compris monsieur Fernando De Marco hier, l'idée était de retrouver ce sentiment de vie de village propre aux Places L'Acadie et Henri-Bourassa. En fait, ce sentiment existait surtout dans un espace protégé par des bâtiments où les voitures n'avaient pas accès et où les parents pouvaient de leur fenêtre surveiller leurs enfants. Est-ce que vous avez imaginé la possibilité peut-être de fermer le parc pour que les familles puissent laisser jouer leurs enfants en toute sécurité ?

1380

MME JULIA DAVIES:

1385

Fermer..?

M. XAVIER CURNILLON:

1390

D'après la photo, on voit que tout est ouvert et, donc, les enfants, je ne pense pas qu'il y a beaucoup de parents qui laisseraient leurs enfants jouer dans le parc si ce n'est pas fermé.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1395

Vous parlez de clôturer, de mettre une clôture ou de fermer à la circulation ?

M. XAVIER CURNILLON:

1400

Oui, de fermer soit... vous parliez de mur végétal pour... autour du parc, aménager, quoi.

MME JULIA DAVIES:

1405

Comme je disais tantôt, puis, bon, j'ai mis... parce que vous parlez du parc avant. Est-ce que vous pouvez mettre mes diapos ? Ça, c'est l'existant. On voit tout l'espace dont Xavier parle. L'espace que vous parliez, c'était l'espace ici à peu près, hein ?

M. XAVIER CURNILLON:

1410

Oui, c'est cela.

MME JULIA DAVIES:

1415

En arrière du 20-20.

M. XAVIER CURNILLON:

C'est ça.

1420 **MME JULIA DAVIES:**

Donc, oui, il y avait du monde ici qui regardait, mais, bon, il y avait aussi du monde qui vivait près de l'autoroute, puis les enfants, ils jouaient un peu partout. Donc... En ce qui concerne l'aménagement du nouveau parc, ça va être le Service des parcs de l'arrondissement qui va travailler sur l'aménagement de ce parc. Il va y avoir des architectes de paysage et normalement quand on aménage des parcs, il y a des discussions avec les résidents autour pour savoir quels sont leurs besoins, donc, ça va faire partie de ça, puis je pense... mais je ne suis pas l'arrondissement, mais normalement les résidents sont consultés, puis je pense que dans la situation actuelle, ça va être le cas.

1430

MME JUDY GOLD, présidente:

J'aimerais poser une question dans la même ligne que monsieur Curnillon. En lisant la documentation, on perçoit le parc de voisinage comme un lieu rassembleur du projet. Ça, c'est la perception qu'on a en lisant la documentation du projet dans son ensemble. Alors, on peut... je pose une question qui est semblable à la question de monsieur Curnillon. Prévoyez-vous des aménagements spécifiques et du mobilier urbain pour créer une aire de détente, une aire de jeux ? En d'autres termes, comment allez-vous aménager le parc pour que le parc joue son rôle de lieu rassembleur ?

1440

MME JULIA DAVIES:

Je ne suis pas architecte de paysage, je ne travaille pas dans le Service des parcs, mais avant qu'on fasse l'aménagement d'un parc, on a des objectifs, on a tous ces objectifs-là qu'ils vont mettre sur la table, puis on va avoir un concept d'aménagement qui normalement doit répondre à ces objectifs.

1445

Et je pense que pendant qu'on parle de tous les espaces verts, peut-être mentionner aussi que oui, cet espace-là, l'idée, c'est d'avoir un parc central, puis notamment quand on regarde justement sur le plan existant encore, le parc qui a été... le parc original qui est vraiment très peu utilisé, les équipements sont assez désuets, donc, je pense que ça va être une meilleure... je suis même certaine que ça va être une meilleure qualité de parc.

1450

Puis peut-être l'autre élément qui est très intéressant, c'est qu'on a un immense parc à côté, un immense parc qui ne semble pas être très utilisé même s'il y a beaucoup d'équipements dans le parc, donc, une des idées principales du concept était vraiment avec cette sur-largeur de trottoir, puis avec une double plantation d'arbres pour le souligner, c'est de faire le lien avec cet autre parc pour encourager le monde de traverser la rue. Parce que

1455

1460 de l'autre côté du parc, puis ici en face d'où on est actuellement, il y a énormément d'équipements qui sont disponibles, des jardins communautaires, des tennis, une piscine, l'aréna, les équipements pour les enfants.

MME JUDY GOLD, présidente:

1465 D'accord. Alors, je vais en profiter pour poser d'autres questions sur les parcs et sur l'espace vert. Dans la dernière version du plan d'ensemble, quelle est la superficie totale du parc du voisinage et du parc linéaire ? Est-ce qu'on a ces chiffres ?

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1470 Le parc... je vais donner les chiffres qui sont sur... je ne sais pas si vous pouvez mettre à l'écran celle-ci. Il y a une pointe dont je n'ai pas la superficie exacte, mais qui reste zonée parc.

MME JUDY GOLD, présidente:

1475 Oui.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1480 Pour ce qui est de celui qui était auparavant sur le long de L'Acadie, il était de 27322 pieds carrés et le nouveau parc est de 33914 pieds carrés. Donc, une augmentation de 24% de superficie, environ 6500 pieds carrés supplémentaires.

MME JUDY GOLD, présidente:

1485 D'accord.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1490 Ça n'inclut pas la bande verte qui est quand même un lien ; ça n'inclut pas non plus l'espace qui est privé, semi-privé des personnes âgées, mais qui est désigné pour s'intégrer visuellement au parc, mais les chiffres exacts de superficie sont ceux que je viens de vous donner.

MME JUDY GOLD, présidente:

1495 D'accord. Avez-vous le pourcentage total d'espaces verts sur le site, incluant le parc de voisinage, le parc linéaire, le parc qui longe L'Acadie en face de Marcelin-Wilson, l'espace vert entre les édifices, etc. ?

1500 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Je n'ai pas le chiffre pour vous ce soir, mais...

1505 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Le pourcentage.

M. FERNANDO DE MARCO:

1510 ...je pourrais vous l'obtenir rapidement.

MME JUDY GOLD, présidente:

Ce serait bien apprécié.

1515

M. FERNANDO DE MARCO:

Il faut juste qu'on regarde nos...

1520 **MME JUDY GOLD, présidente:**

1525 D'accord. Et là, j'ai une dernière question qui fait suite à votre dernière réponse de tantôt. Comme vous avez dit, le parc linéaire semble déboucher sur une bande verte, comme vous avez dit, qui traverse le site jusqu'au boulevard L'Acadie. Est-ce que l'effet que vous recherchez est en effet un parc linéaire qui va du boulevard Henri-Bourassa, qui traverse le site et qui va jusqu'au boulevard L'Acadie ? C'est comme un parc linéaire qui traverse tout le site et là, qui va déboucher sur le parc ; est-ce que c'est un peu ça l'effet que vous recherchez dans le plan ?

1530 **M. FERNANDO DE MARCO:**

L'idée principale, c'est ça, oui, et c'était aussi une manière de s'ouvrir sur la ville au point de vue un peu plus romantique si on veut. Mais l'idée principale, c'est vraiment d'avoir cette bande verte qui passe le site pour faire le lien.

1535

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord. Alors, merci beaucoup.

1540 **M. XAVIER CURNILLON:**

Je vous remercie, Madame la présidente.

MME JUDY GOLD, présidente:

Alors maintenant, j'appelle monsieur Marcoux.

1545

M. PATRICK MARCOUX:

Bonsoir, Madame la présidente.

1550

MME JUDY GOLD, présidente:

Bonsoir, Monsieur Marcoux.

M. PATRICK MARCOUX:

1555

Bonsoir à tous. Je vais continuer dans la vague des questions d'aménagement d'abord. Tel que dit, j'en ai plusieurs. Présentement, est-ce qu'on peut savoir quand est-ce qu'on pourra voir la typologie précise et l'aménagement intérieur des bâtisses pour le logement social ?

1560

MME JUDY GOLD, présidente:

Madame Davies ?

1565

MME JULIA DAVIES:

Ils sont sur le site.

M. PATRICK MARCOUX:

1570

Ils sont déjà là, les plans ?

MME JULIA DAVIES:

1575

Oui, tous les plans, les typologies, les logements-type, ils sont tous sur le site de l'Office.

M. PATRICK MARCOUX:

1580

O.K., *cool*. Pour les lotissements et les espaces décernés à RHO et le CACI, est-ce que vous pourriez nous donner une idée des dimensions impliquées, surtout considérant premièrement le fait qu'en mars juste précédent l'achat, il y avait 52% des gens qui habitaient sur le site qui étaient en dessous de 15 ans. On veut voir l'espace vert qui est réservé aux

1585 différents sites. Beaucoup de nos locataires ont mentionné le désir de faire de la culture et essentiellement d'avoir un petit jardin, alors on veut voir la possibilité de faire ça sur les terrains qui sont réservés au logement social.

MME JULIA DAVIES:

1590 Je vais commencer par la dernière partie, le jardin communautaire. Effectivement, ç'a été une des demandes qui a été faite depuis le début. Cette idée-là, on avait regardé originalement l'espace... est-ce qu'on peut mettre, Fernando, le plan d'implantation ? - Moi je n'ai pas accès, peux-tu montrer le coin, le triangle en bas ?

1595 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Oui.

MME JULIA DAVIES:

1600 Bon, on avait pensé... parce qu'évidemment, on comprend que ce site-là, on essaie de maximiser l'espace vert, mais quand même, c'est un site... il n'y a pas beaucoup d'espaces vraiment libres, donc, on essaie de les maximiser. On avait pensé peut-être de mettre un jardin communautaire dans ce coin-là, mais l'arrondissement nous a avisé qu'eux n'étaient pas trop favorables parce qu'il y a des jardins communautaires dans le Parc Marcelin-Wilson dans lequel il y a des jardins disponibles. Donc, on comprend que quand on parle de faire un jardin communautaire, c'est pas juste de planter quelques légumes, il faut le décontaminer, il faut l'aménager, etc. Donc, c'est pour cette raison qu'on comprend qu'on va encourager plus l'utilisation des équipements qui sont déjà existants.

1610 Pour la question des espaces entre les deux bâtiments, je ne sais pas... est-ce que tu peux indiquer la ligne du lot entre les deux, Fernando ? Parce que tout ça, Patrick, je dirais que ça fait partie... il va y avoir des plans d'aménagement. Ça va faire partie des discussions qu'on va avoir avec les deux propriétaires à savoir... Moi, ma question, c'est toujours : Où est-ce qu'on va mettre le panier de basketball par exemple et où est-ce qu'on va mettre les équipements pour les jeunes ?

1620 Donc, c'est sûr que ça fait partie des préoccupations, mais actuellement, on n'en est pas à ce moment de détail, mais c'est toutes des choses qu'on veut... C'est clair, puis il ne faut pas oublier que les groupes de ressources techniques avec qui on travaille, ils patagent dans ces questions tout le temps ; c'est leur expertise, puis ils savent très bien qu'il faut avoir des espaces pour les différents groupes d'âge pour jouer. Donc, on va en tenir compte, mais on n'a pas les détails de ça actuellement.

1625 Est-ce qu'on peut... Aurais-tu la ligne de lot entre les deux ? Parce que moi, je ne peux pas voir.

M. FERNANDO DE MARCO:

1630 Elle est ici. Juste pour donner un ordre de grandeur, je ne vais pas vous donner des dimensions en tant que telles, mais hier, j'avais mentionné les taux d'implantation des bâtiments. Donc, pour revenir au bâtiment A, on avait un taux d'implantation de 36% et le bâtiment B de 28%. Donc, ça vous donne un peu l'idée de l'aménagement possible. Donc, aux alentours de 60 à 65% qui reste pour des entrées un peu de pavage et on disait qu'on peut avoir facilement 50% du lot qui peut être aménageable pour les deux projets. Donc, pour donner un ordre de grandeur.

1635

MME JULIA DAVIES:

1640 Puis moi, si je peux rajouter un autre élément, c'est qu'hier quand on a parlé de cette espèce de... l'association aux Place de L'Acadie, ça, c'est peut-être selon moi un des enjeux qui pourrait être traité par ce groupe. Est-ce que vraiment les deux ont besoin d'avoir des espaces pour jeunes enfants ou est-ce qu'il y a un côté, ça peut être pour les enfants plus jeunes, puis l'autre côté, pour les ados ? C'est ça qu'il faut regarder. C'est pour ça qu'il faut avoir quelque chose qui fait en sorte que les deux se parlent, puis on n'a pas besoin de deux de chaque. Donc, c'est exactement ça l'idée de se parler de comment on va aménager l'espace autour de ces deux bâtiments.

1645

MME JUDY GOLD, présidente:

Allez-y.

1650

M. PATRICK MARCOUX:

1655 Si je peux juste demander un rajout à cette question-là. À un moment donné, un des deux GRT, Jean-François du GRT Bâtir son Quartier avait mentionné la possibilité de clôturer entre, disons, le mur pare-son et la bâtisse pour les gens qui avaient des familles avec des enfants en jeune âge. Est-ce que la façon que les ouvertures des trois premiers étages sont prévues là-dessus, est-ce que ça se prêterait justement à clôturer un coin ou faire des cours plus personnelles pour ces logements-là ?

1660

M. FERNANDO DE MARCO:

Ce serait toujours possible, mais ça va rester à voir en détail.

1665

M. PATRICK MARCOUX:

D'accord.

M. FERNANDO DE MARCO:

1670 J'imagine que si on a l'espace pour le faire... C'est une question de choix.

M. PATRICK MARCOUX:

1675 Tant que ce ne sera pas impossible, c'est beau.

M. FERNANDO DE MARCO:

1680 Non, non, s'il y a des manières de le faire... C'est la première fois que j'en entends parler d'ailleurs, mais c'est quelque chose qui pourrait être regardé, j'imagine.

MME JUDY GOLD, présidente:

Monsieur Bergeron ?

1685 **M. BRUNO BERGERON:**

C'est plus une question d'ordre théorique. Est-ce qu'il est fréquent d'élaborer un plan de cette envergure sans que dans l'équipe interdisciplinaire où on produit ce plan-là qu'il n'y ait pas d'architecte paysagiste pour qu'il puisse contribuer à définir des espaces qui soient viables pour ce genre d'équipement au même moment où on conçoit l'ensemble du site plutôt que, dans ce cas-ci, de devoir récupérer des espaces qui n'ont pas été prévus pour ça, pour être capable de mettre des équipements ? Est-ce qu'il est fréquent qu'il n'y ait pas d'architecte paysagiste qui participe à ce genre de plans, d'élaboration de plans ?

1695 Parce que moi, pour regarder disons ce plan-là... il y a d'énormes qualités dans ce plan, mais à mon point de vue, il y a des questionnements très importants sur la qualification des espaces, puis quand les architectes paysagistes vont être en mesure de regarder ce plan pour être capable de répondre aux besoins, à mon point de vue, on a créé d'énormes problèmes. Alors, ce que je me demande, c'est : Est-ce qu'il est fréquent qu'on n'intègre pas dans l'équipe de design des architectes paysagistes pour être capable d'influencer justement un concept d'implantation d'un projet de cette envergure ?

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1705 Bien, je ne sais pas si on peut donner une réponse pour d'autres... je ne sais pas si on peut donner une réponse, nous, pour d'autres projets, mais pour ce projet-là, il n'y a pas d'architecte paysagiste. Je n'ai pas l'expertise pour vous dire... D'abord, je ne connais pas combien il y a de projets de ce type, de cette ampleur à Montréal, puis est-ce qu'il y avait des architectes paysagistes dès le début ou non ?

1710 Donc, je ne suis pas en mesure en tout cas ici de donner une réponse. Peut-être à la Ville dans ce que vous voyez ?

MME JUDY GOLD, présidente:

1715 Avez-vous quelque chose à ajouter, Monsieur Alarie ?

M. PIERRE ALARIE:

1720 Oui. Premièrement, ce n'est pas des projets... c'est rare qu'on a des projets de cette envergure. Même à Montréal, c'est assez rare. Il y en a quelques-uns, mais pour l'arrondissement d'Achues-Cartierville, je pense que c'est le premier qu'on a de cette envergure.

1725 Mais ce que je peux mentionner par contre, c'est que comme j'ai mentionné hier également, le projet au complet va être assujéti à un PIIA. Dans le cadre du PIIA, on va exiger non seulement des plans d'architecture avec des perspectives et un niveau de détails plus précis que ce qu'on a là, mais on va également exiger un plan d'aménagement paysager. Il faut voir qu'il y a comme une approche macro dans ce projet-là qui va être raffinée au fur et à mesure que le projet va se préciser lors de l'émission des permis.

1730 Donc, c'est sûr que là, on est vraiment à une étape. Ce qu'on planifie pratiquement, c'est un quartier. Donc, on n'est pas à l'échelle précise nécessairement pour planifier précisément les aménagements paysagers. Peut-être qu'il aurait fallu qu'un architecte paysagiste soit impliqué dès le début, c'est peut-être vrai, mais en même temps, on peut penser qu'il n'y a rien là-dedans qui compromet par la suite un aménagement plus fonctionnel en tenant compte des préoccupations très précises des gens qui vont habiter ces bâtiments-là.

MME JUDY GOLD, présidente:

1740 Merci beaucoup, Monsieur Alarie.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1745 Peut-être un complément ?

MME JUDY GOLD, présidente:

Oui.

1750 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Madame Gasse m'indique que dans les projets en général à la SHDM qui sont des projets AccèsCondo qui ne sont pas de la même envergure évidemment, les architectes paysagistes viennent après, et dans un autre projet qui, celui-là, est même de plus grande envergure qui était celui du site Contrecoeur que vous connaissez, Madame Gold, parce que vous étiez sur la commission, il n'y avait pas à mon souvenir d'architecte paysagiste à cette étape-ci du projet.

1760 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Alors, merci beaucoup. Monsieur Marcoux, est-ce qu'on a répondu à vos questions et à vos sous-questions ?

1765 **M. PATRICK MARCOUX:**

Ça répond bien à ces questions-là effectivement.

MME JUDY GOLD, présidente:

1770 O.K. Alors, merci beaucoup. On va prendre une pause de 5 minutes et on va reprendre à 8 heures et 20.

PAUSE... REPRISE

1775 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Madame Cloutier, s'il vous plaît ?

1780 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

On a une précision.

MME JUDY GOLD, présidente:

1785 D'accord, allez-y.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

En attendant que madame Cloutier s'installe.

1790 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Oui.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

Fernando ?

1795

M. FERNANDO DE MARCO:

Pour revenir à la question de la superficie de l'espace vert sur l'ensemble du site, je ne veux pas vous donner une superficie, mais je peux vous donner un pourcentage qui pourrait être très très très précis.

1800

MME JUDY GOLD, présidente:

C'est parfait.

1805

M. FERNANDO DE MARCO:

Aux alentours de 70% d'espaces verts sur l'ensemble du site.

1810

MME JUDY GOLD, présidente:

Merci beaucoup. Madame Cloutier ?

MME MONIQUE CLOUTIER:

1815

Merci. Deux petites questions. Les résidents sont très préoccupés de la sécurité sur le site ; est-ce qu'il y aura des caméras de surveillance ?

MME JUDY GOLD, présidente:

1820

Est-ce que j'adresse la question au promoteur ?

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

1825

Non.

MME JUDY GOLD, présidente:

1830

O.K. J'aimerais vous poser une question sur l'éclairage prévu sur le site. Dans la documentation, il est mentionné, je pense que c'est dans un sommaire décisionnel, qu'il y aurait un éclairage contrôlé. Je peux vous citer le document...

MME JULIA DAVIES:

1835 Je peux juste vous dire qu'on n'en a pas parlé beaucoup ici, mais c'est évident que la grille de rues existantes disparaît. Il va y avoir une nouvelle rue, il va y avoir des nouvelles infrastructures. Donc, les infrastructures vont faire l'objet d'une entente d'infrastructure qui va être signée entre le promoteur et l'arrondissement qui va spécifier qui paye quoi, puis comment ça va être fait, etc., puis dans le coût des infrastructures, il y a évidemment l'éclairage de rue qui en fait partie comme dans tout nouveau développement.

1840

Donc, cet éclairage, il va y avoir un éclairage de rue qui est conforme au standard de la ville. Ça, c'est sûr. Puis, j'imagine, il va y avoir de l'éclairage sur les bâtiments comme normalement.

1845 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord.

MME JULIA DAVIES:

1850

Oui, et dans le parc. Sur tout le domaine public comme la petite entrée qui s'en va vers Henri-Bourassa, ça va être éclairé aussi.

MME JUDY GOLD, présidente:

1855

D'accord. Alors, merci beaucoup. Madame Cloutier ?

MME MONIQUE CLOUTIER:

1860

La deuxième question, j'ose presque pas en parler, je veux reparler du stationnement.

MME JUDY GOLD, présidente:

1865

C'est notre sujet préféré.

MME MONIQUE CLOUTIER:

1870

Alors, on parle de faire des aménagements, des ententes... je parle toujours des logements sociaux qui ont un (1) stationnement pour quatre (4). Donc, il y aurait des ententes possibles avec les autres organismes, les autres bâtiments pour avoir des places dans les stationnements souterrains ?

MME JUDY GOLD, présidente:

Oui.

1875

MME MONIQUE CLOUTIER:

Alors, est-ce que ces places-là vont être payantes ? Parce que maintenant, les gens stationnent sur la rue et ne payent pas. Alors, est-ce qu'ils vont devoir payer pour avoir un stationnement ?

1880

MME JUDY GOLD, présidente:

Est-ce que vous demandez... est-ce que vous faites référence au stationnement pour les résidents des logements sociaux ?

1885

MME MONIQUE CLOUTIER:

Oui.

1890

MME JUDY GOLD, présidente:

Les stationnements dans le projet privé et dans le condo abordable ? Si je comprends bien, il a été mentionné comme possibilité une voie à explorer pour voir si des ententes seront possibles. Est-ce que j'ai bien compris vos propos ?

1895

MME JULIA DAVIES:

Oui. Bien, il y a deux sujets. La question des ententes à explorer, ça, c'est nous qui mettons ça sur la table parce que suite à la discussion qu'on a eue hier... est-ce que vous étiez ici hier soir ? O.K. Donc, aujourd'hui, on regarde le nombre de stationnement, puis la conclusion de nos observations, c'est que sur le site, il y a assez de stationnement souterrain. Mais peut-être qu'il y a un manque de stationnement pour la partie sociale, mais même ça, on n'a pas conclu encore. On va regarder. Et comme j'ai mentionné tantôt, monsieur Mignacca m'a signalé tantôt qu'il y a possibilité de rajouter quelques places de stationnement dans les bâtiments sociaux.

1900

1905

C'est très complexe. On a demandé notamment au promoteur et aux architectes de mettre certains espaces de rangement dans le sous-sol et là, peut-être qu'on va décider de remonter les rangements aux étages pour permettre plus de voitures. Donc, c'est des choses qu'on regarde.

1910

Votre première question, est-ce que les espaces vont être payants ? La réponse est oui, ils vont être payants et évidemment, on est dans un enjeu où d'un côté, on veut satisfaire

1915 les besoins de stationnement, mais de l'autre côté, on est également dans un mode de développement durable. On essaie d'encourager d'avoir moins de voitures, donc, c'est un peu cet équilibre qu'on essaie de mettre en place, mais oui, à l'exception des espaces de stationnement à l'extérieur à côté du 2090 - tu peux peut-être montrer, Fern - eux, ils ne seront pas payants, mais les autres... et dans les études de viabilité qui sont faites pour les logements sociaux, on comprend des revenus pour louer des stationnements.

1920

MME JUDY GOLD, présidente:

Alors, si je comprends bien, les unités de stationnement à l'intérieur des logements sociaux, si j'ai bien compris, seront aux frais des résidents ?

1925

MME JULIA DAVIES:

Oui.

1930

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord.

MME JULIA DAVIES:

1935

Mais c'est parce que ça coûte quelque chose, il faut les chauffer.

MME JUDY GOLD, présidente:

1940

Non, juste une précision. D'accord. Une autre question, Madame Cloutier ?

MME MONIQUE CLOUTIER:

Non, ça va. Merci.

1945

MME JUDY GOLD, présidente:

Ça va ? Merci beaucoup, Madame Cloutier. Monsieur Marcoux ?

1950

M. PATRICK MARCOUX:

Alors là, j'ai des questions sur le droit de retour et l'accessibilité à ce retour côté financier. Celles-ci, je vais les poser au nom du comité de résidents dont je fais partie. Donc, les autres questions étaient en mon nom en tant que citoyen.

1955 On sait que les logements subventionnés vont couvrir 50% du logement social créé ici. Selon
le recensement fait par le CLIC et le Place en Mouvement en mars 2008, donc encore juste
avant l'achat du site, il y a au-delà de 75% des ménages recensés à ce moment-là qui
qualifieraient pour un logement subventionné. Qu'est-ce qui arrive si le fait d'avoir un
logement subventionné ici fait la différence pour un ménage ? Est-ce qu'ils peuvent revenir
1960 ou non ? Qu'est-ce qu'on fait avec cette différence ?

MME JULIA DAVIES:

1965 C'est une question un peu théorique parce qu'on a 137 ménages qui ont signalé leur
intérêt de revenir ou qu'on présume qu'ils veulent revenir, parce qu'ils n'ont pas indiqué qu'ils
veulent revenir. Quand on sait, comme j'ai mentionné hier soir, on sait par expérience que
dans les projets où le monde sont déplacés, il y a normalement au moins 30% du monde qui
ne reviennent pas. Nous, on pense qu'il va y avoir assez de logements pour tout le monde
1970 qui sont éligibles à un supplément de loyer et on est convaincu qu'ils vont tous trouver place
dans les nouveaux logements.

M. PATRICK MARCOUX:

1975 O.K. Une autre considération qui fait partie du *make-up break* comme ils disent en
anglais pour pouvoir revenir financièrement, beaucoup de résidents ont mentionné que jadis,
leurs fournitures, poêle, frigidaire, ce genre de choses-là étaient inclus dans le loyer. Je sais
déjà que RHO et le CACI n'ont pas l'intention de faire ce genre de location-là. Qu'est-ce qui
arrive pour ceux qui pour réaménager ont, donc, à acheter un poêle et frigidaire ? On parle
1980 au minimum en seconde main quelque chose comme 5 à 600 \$ de dépenses directement
là simplement pour exercer son droit de retour et avoir un appartement où ils peuvent se faire e
la bouffe?

MME JUDY GOLD, présidente:

1985 Pouvez-vous répéter la question ? J'aimerais...

M. PATRICK MARCOUX:

1990 Oui. La question ici, sachant que RHO et le CACI ne vont pas louer des
appartements semi-meublés, donc, avec poêle et frigidaire...

MME JUDY GOLD, présidente:

Il n'y aura pas de poêle et de frigidaire ?

1995

M. PATRICK MARCOUX:

Pas de poêle et de frigidaire inclus.

2000

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord.

2005

M. PATRICK MARCOUX:

Sachant que les gens à bas revenus qui habitent les places comptent sur ce genre de choses-là pour ne pas avoir à s'acheter des appareils ménagers coûteux et les entretenir et sachant que même seconde main et retapés, ce genre de poêle et frigidaire sur le marché, ça peut coûter 2 à 300 \$, ça, c'est un gros minimum...

2010

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord, oui.

2015

M. PATRICK MARCOUX:

C'est un obstacle monétaire.

2020

MME JUDY GOLD, présidente:

Alors, votre question est ?

2025

M. PATRICK MARCOUX:

Qu'est-ce qui arrive si cet obstacle financier fait...

2030

MME JUDY GOLD, présidente:

Le *make-up break* comme vous avez dit.

2035

M. PATRICK MARCOUX:

Exactement, que quelqu'un ne peut pas exercer son droit de retour pour des raisons financières.

MME JUDY GOLD, présidente:

Je comprends, je comprends.

M. PATRICK MARCOUX:

2040 La même question pourrait s'appliquer dans le fond aux climatiseurs. Est-ce que les climatiseurs dont on parlait tantôt sont inclus dans le bâtiment ou est-ce que c'est quelque chose qui est au frais des locataires ?

MME JUDY GOLD, présidente:

2045 O.K. Alors, Madame Davies, vous avez des éléments de réponse ?

MME JULIA DAVIES:

2050 Comme je pourrais dire ? C'est que ces questions-là, je vais répondre, mais je trouve, j'ai de la misère à voir quel est le... en terme de question pour la modification de zonage, tout ça, c'est très loin. C'est des questions qu'on discute beaucoup avec les résidents dans les instances qu'on a ; on a un comité de résidents, on a un comité de travail, on a un comité des partenaires, on va faire des rencontres avec RHO, CACI, les deux GRT.

2055 Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a des occasions dans d'autres projets où les organismes décident d'acheter en gros, mettons, on passe une commande pour 300 frigidaires, puis on a un bon prix. O.K. ? On a déjà fait des choses comme ça. Je prends l'exemple de lors de l'opération de relogement, l'Office municipal d'habitation a contacté Jeunesse au soleil, puis Jeunesse au soleil avait amené sur le site ici dans l'ex-dépanneur
2060 des appareils, des meubles qui étaient de seconde main, puis les locataires avaient le choix de prendre beaucoup de choses.

2065 Donc, encore une fois, c'est chaque cas. Mais... et je sympathise et je ne veux pas sous estimer l'importance, mais je ne crois pas personnellement qu'on va trouver la réponse ici ce soir à ça. C'est vraiment dans le cadre des comités qu'on a, puis on va regarder ces choses-là, puis on va essayer de trouver des solutions. Les groupes de ressources techniques, ils sont habitués et je crois qu'on a beaucoup de ressources autour de la table qui peuvent se pencher sur cette question-là.

2070 **M. PATRICK MARCOUX:**

2075 Si je peux faire un commentaire à ça, effectivement ces questions ici peuvent être loin de la question de zonage. Les comités que madame Davies cite sont des comités où tous les membres, dont les résidents, sont consultés ; ce n'est pas des comités qui sont décisionnels sur le projet. Le projet n'existerait pas s'il n'y avait pas déjà la problématique humaine des résidents existant sur le site. Alors, ça fait partie de la création du projet ces questions ici.

MME JUDY GOLD, présidente:

2080

Oui. Monsieur Marcoux, d'abord, je vous invite de déposer un mémoire et de faire une présentation en règle. Vous êtes très bienvenu. Monsieur Marcoux pose des questions, si je peux la poser autrement, où est-ce qu'on peut avoir de l'aide supplémentaire pour les résidents de retour qui ont des besoins très réels et très concrets ? Et je comprends la

2085

réponse de madame Davies. La Ville comprend qu'il peut y avoir un problème, puis ils vont voir qu'est-ce qu'ils peuvent faire pour résoudre le problème, si je comprends bien votre réponse ?

MME JULIA DAVIES:

2090

Oui, et en plus, je pense qu'il ne faut pas oublier... je ne prends pas ça à la légère, absolument pas, puis si, oui, peut-être des comités de discussion pour l'instant, on ne parle pas de ces choses-là, mais vous savez que n'importe quand si vous faites la demande, on va s'asseoir, on va discuter de ces choses-là et il y a le CLSC, il y a le CLIC, il y a... et je pense,

2095

si je prends comme exemple l'opération de relogement, il y a eu des cas un peu compliqué, ç'a très bien été, mais il y a eu des cas un peu compliqués, il y a eu une série de ressources qui se sont greffées autour de cette opération. Donc, j'ai espoir que dans l'opération de retour, qu'il va y avoir autant d'appuis. J'en suis convaincue.

M. PATRICK MARCOUX:

2100

Encore une fois, précision. Je sais que ça devrait aller dans un mémoire et ça va justement aller dans un mémoire. Si je pose des questions que vous avez déjà entendues en comité, vous les avez entendues en comité pour ne pas que je vous prenne par surprise, également, je pose ces questions-là pour que ça rentre... que les réponses rentrent dans le registre public.

2105

MME JUDY GOLD, présidente:

2110

J'aimerais intervenir maintenant. J'aimerais clarifier un peu les règles de l'assemblée. Chaque citoyen a le droit de s'informer publiquement et chaque question est recevable dans cette assemblée. C'est ça les règlements de procédure de cette assemblée.

M. PATRICK MARCOUX:

2115

D'accord.

MME JUDY GOLD, présidente:

2120

Vous avez une autre question, Monsieur Marcoux ?

M. PATRICK MARCOUX:

2125 Si vous voulez, je peux en poser une autre. Pour finir la question du stationnement qui vient juste d'être soulevée. Est-ce que vous avez un estimé de combien la location de chaque site pour le logement social pour un espace de stationnement ça pourrait être si vous avez fait des budgets de rentabilité ? Juste pour nous donner une idée.

MME JULIA DAVIES:

2130 Je n'ai pas le chiffre avec moi. C'est dommage que Jean-François ne soit pas là, mais je ne l'ai pas. Il n'y a pas de problème, je peux le fournir.

M. PATRICK MARCOUX:

2135 Ça peut être inclus sur le site?

MME JULIA DAVIES:

2140 Oui.

MME JUDY GOLD, présidente:

Ce serait bien apprécié, puis on va le rendre public sur le site.

2145 **M. PATRICK MARCOUX:**

Excellent.

MME JUDY GOLD, présidente:

2150 Merci, Monsieur Marcoux.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

2155 Madame Gold...

MME JUDY GOLD, présidente:

Oui, monsieur Hurtubise ?

2160 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Monsieur Marcoux a dit que pour l'appareil de climatisation dans l'appartement, ça pourrait aussi un *make-up break*.

2165 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Oui, merci.

2170 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Juste pour qu'il ait une bonne nouvelle, il n'y a pas de coût pour le résident : ça va faire partie de ce qui sera prévu, ce qui sera inclus dans le logement.

2175 **M. PATRICK MARCOUX:**

Excellent.

MME JUDY GOLD, présidente:

2180 D'accord. Merci. Merci, Monsieur Marcoux. Madame Hélène Matteau, s'il vous plaît ? Bonsoir.

MME HÉLÈNE MATTEAU:

2185 Moi, je suis une citoyenne, mais j'ai des préoccupations sociales et professionnelles, vous allez déduire par ma question. Je voulais savoir s'il était prévu d'aménager quelques logements afin qu'ils soient accessibles à des personnes à mobilité réduite ? Je parle vraiment d'utilisateurs en fauteuil roulant, des célibataires ou même des familles qui auraient un membre de la famille qui est handicapé parce qu'il y a une rareté de logements
2190 accessibles même en HLM.

MME JUDY GOLD, présidente:

Oui.

2195

MME HÉLÈNE MATTEAU:

Même pour des travailleurs handicapés qui sont autonomes et qui ont besoin. C'est difficile, je le sais de par mon travail, puis vu qu'on est encore au stade de la conception, je
2200 pense que ce serait peut-être la bonne... parce que souvent juste avec un dégagement de porte, dégagement... des ouvertures plus larges, je pense que ce serait la...

MME JUDY GOLD, présidente:

2205 Alors, on va poser la question. D'abord du côté du promoteur pour le projet de condo abordable, est-ce que vous prévoyez...

M. FERNANDO DE MARCO:

2210 Pour le projet de condo abordable, non ; pour les logements sociaux, les étages inférieurs, on prévoit 10% des logements et les étages supérieurs, c'est-à-dire de 4, 5, 6, 7, on prévoit 20% des logements.

MME JUDY GOLD, présidente:

2215 20% des logements qui ?

M. FERNANDO DE MARCO:

2220 Sont accessibles.

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord.

2225 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Et les premiers trois niveaux, ce sont des *walk-up*. C'est 10%, donc, principalement au rez-de-chaussée évidemment.

2230 **MME HÉLÈNE MATTEAU:**

Au rez-de-chaussée, o.k.

MME JUDY GOLD, présidente:

2235 Ça répond à votre question ?

MME HÉLÈNE MATTEAU:

2240 Oui, merci.

MME JUDY GOLD, présidente:

Est-ce que vous avez une autre question ?

MME HÉLÈNE MATTEAU:

2245

Non, ça va.

MME JUDY GOLD, présidente:

2250

Merci beaucoup.

MME HÉLÈNE MATTEAU:

2255

Merci.

MME JUDY GOLD, présidente:

Alors, maintenant j'appelle monsieur Sikandar, s'il vous plaît ?

2260

M. SIKANDAR KAARSHIDI:

Allo.

MME JUDY GOLD, présidente:

2265

Allo. Welcome.

M. SIKANDAR KAARSHIDI:

2270

Madame, il y a beaucoup de personnes qui habitent ça fait longtemps, depuis 5 ans, 6 ans, Place Henri-Bourassa.

MME JUDY GOLD, présidente:

2275

Oui.

M. SIKANDAR KAARSHIDI:

2280

Qui ont été dans des 2½, 3½ qu'ils habitent. Après, ils se sont mariés comme moi. J'ai été dans un 3½ et après que j'ai été marié, maintenant, j'ai deux enfants.

MME JUDY GOLD, présidente:

2285

Oui.

M. SIKANDAR KAARSHIDI:

Pour le prochain projet, est-ce que c'est possible pour un 4½ ? Ça fait longtemps que je demande pour un 4½ et ils disent que c'est pas des maisons pour des 4½.

2290 S'il est possible pour le prochain projet, comme moi, il y a beaucoup de personnes que c'est comme ça.

MME JUDY GOLD, présidente:

2295 D'accord. Alors, Madame Davies, comment se fait l'allocation... on a abordé cette question hier soir, comment se fait l'allocation des logements pour des résidents qui ont le droit de retour et aussi comment se fait l'allocation des logements pour les grandes familles ?

MME JULIA DAVIES:

2300 Vous étiez résident sur le site ? Oui ?

M. SIKANDAR KAARSHIDI:

2305 Oui.

MME JULIA DAVIES:

2310 Donc, vous avez un droit de retour dans un des logements ?

M. SIKANDAR KAARSHIDI:

Oui.

2315 **MME JULIA DAVIES:**

Et vous avez des enfants ?

M. SIKANDAR KAARSHIDI:

2320 Oui, j'ai deux enfants.

MME JULIA DAVIES:

2325 Donc, il y a des règles qui décident quel genre de logement vous allez avoir avec l'idée que vous ayez assez d'espace dans votre logement pour tout le monde. Donc, pour les enfants de 7 ans... en fait, pour les enfants, c'est 7 ans qui est l'âge magique si on peut dire

2330 parce qu'en bas de 7 ans, les enfants, s'il y a un ou deux enfants, on peut avoir deux enfants
par chambre, même s'ils sont du même sexe. Après 7 ans, si vous avez un garçon et une
2335 fille qui ont, disons 8 ans et 9 ans, ils vont avoir chacun leur chambre. Donc, si vous avez
deux enfants et si vous êtes marié, donc, vous allez avoir 3 chambres. Vous êtes éligible
pour avoir 3 chambres. On ne mettra pas votre famille dans un logement de 2 chambres à
coucher. Donc, on essaie vraiment... le programme du gouvernement du Québec spécifie
vraiment combien de personnes peuvent vivre par chambre selon les âges des enfants. Est-
ce que ça répond ?

M. SIKANDAR KAARSHIDI:

2340 Oui, je comprends. C'est pour le prochain projet des nouveaux logements, c'est
possible que ce soit 4½, 5½ ?

MME JULIA DAVIES:

2345 Non, ce n'est pas impossible, c'est même très possible. Je pense, de mémoire, qu'on
a quelque chose comme 18 ou 19 logements de 4 chambres à coucher et on a trois
logements de 5 chambres à coucher, puis on en a, je pense, 27 de 3 chambres à coucher.

MME JUDY GOLD, présidente:

2350 Alors, si monsieur est éligible pour un logement d'un certain nombre de chambres à
coucher selon le nombre de personnes dans la famille, est-ce qu'il y a des procédures à
suivre ? Qu'est-ce qu'il faut qu'il fasse, monsieur, pour accéder à ces logements ? Quelle
est la procédure ?

2355 **MME JULIA DAVIES:**

Monsieur est sur notre liste, je présume.

MME JUDY GOLD, présidente:

2360 Je ne parle pas de ce monsieur, je parle en général. Quelqu'un disons qui a le droit
de retour, comment est-ce qu'il procède pour s'assurer qu'il est sur une liste et qu'il va avoir le
nombre de chambres qui est approprié pour la taille de sa famille ?

2365 **MME JULIA DAVIES:**

Comme je disais, on a une liste de tous les résidents. On a une liste avec leurs
enfants et quel âge ils ont, leurs enfants.

2370 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord.

2375 **MME JULIA DAVIES:**

Alors, à un moment donné, bientôt, on va... et ça, c'est à déterminer entre les deux GRT et les deux propriétaires, on va décider comment on va allouer les logements et on va faire des séances d'informations avec les résidents. Chaque résident va être contacté, puis on va avoir une discussion avec le résident.

2380

Donc, pour l'instant, le monde n'a rien à faire parce qu'ils sont... on les connaît. Nos 137 ménages, on les connaît. Ils ont les noms et le nombre d'enfants et donc, ils n'ont, par exemple, quand il va y avoir des assemblées d'informations, bien, qu'ils viennent et s'ils ont des questions, on va pour l'instant... Ça, c'est une bonne question. Pour l'instant, les informations, ça va être les deux GRT qui vont s'occuper de prendre des informations, mais il n'y a pas...

2385

MME JUDY GOLD, présidente:

2390

Quand est-ce que vous prévoyez avoir alloué les chambres aux familles qui vont retourner au site ? Est-ce que vous avez un échéancier pour qu'ils...

MME JULIA DAVIES:

2395

Moi je dirais à l'automne, ça va commencer à l'automne probablement parce que...

MME JUDY GOLD, présidente:

2400

La procédure va commencer à l'automne ?

MME JULIA DAVIES:

2405

Ce n'est pas encore déterminé et ce n'est pas... comment je pourrais dire ? On commence les discussions là-dessus. C'est également un sujet qu'on traite au comité de travail et on doit commencer à regarder tout ça.

MME JUDY GOLD, présidente:

Parce que j'imagine que les familles vivent une certaine insécurité, puis...

2410 **MME JULIA DAVIES:**

Oui, j'en conviens, mais c'est pour ça que je vous dis, la Ville gère... c'est un précédent. On n'a jamais jamais donné une garantie de retour à des... Jamais. C'est une première. C'est une promesse, on y tient. L'autre chose que je peux dire, c'est qu'on a fait depuis avril 2008 au moins trois séances d'informations avec les résidents et c'est notre objectif de continuer à les informer et on a... il ne faut pas oublier qu'on a le groupe Place en Mouvement avec qui on travaille, c'est également un de leurs objectifs étant donné que maintenant, il n'y a plus de résident sur le site, mais eux-mêmes physiquement, ils logent dans le 2020. Et un de leurs mandats, c'est de continuer de faire ce contact avec les résidents.

2420

MME JUDY GOLD, présidente:

Et si les résidents qui étaient relocalisés, s'ils ne peuvent pas assister à ces assemblées parce qu'il faut qu'ils travaillent ou ils sont occupés ou il faut qu'ils s'occupent de leurs enfants, est-ce qu'ils vont avoir accès à de l'information quand même ?

2425

MME JULIA DAVIES:

Absolument.

2430

MME JUDY GOLD, présidente:

O.K.

2435

MME JULIA DAVIES:

Oui, oui.

MME JUDY GOLD, présidente:

Lors des assemblées, on va s'assurer que les résidents reçoivent l'information en temps et lieu ?

MME JULIA DAVIES:

Oui. C'est notre objectif que chaque famille qui veut revenir va revenir et nous, on va le contacter, mais ça fait partie... c'est peut-être difficile à imaginer, mais les groupes de ressources techniques, c'est leur emploi, c'est leur quotidien.

2450

N'oubliez pas une chose, on n'a aucun intérêt qu'il reste des logements vacants parce qu'on sent ici qu'il va y avoir trop de monde, mais ça se peut aussi qu'il n'y en ait pas assez et ce n'est surtout pas ça qu'on veut parce qu'il faut rentabiliser ces bâtiments-là, donc, il faut avoir des revenus des loyers pour les rentabiliser. Donc, on a tout à fait intérêt à avoir beaucoup de monde qui veut revenir sur le site.

2455

MME JUDY GOLD, présidente:

Merci beaucoup. Monsieur Sikandar, est-ce que vous avez une autre question ?

2460

M. SIKANDAR KAARSHIDI:

Non, merci.

2465

MME JUDY GOLD, présidente:

Merci beaucoup et j'espère vous voir le 18 février quand vous pourrez faire des suggestions et exprimer votre opinion à la Commission. Merci. J'appelle monsieur Marcoux. Je vous annonce qu'on va fermer le registre à 9 heures et 10. Alors, Monsieur Marcoux, je vous réinvite.

2470

M. PATRICK MARCOUX:

N'ayez pas peur, j'ai fini avec ce coup-ci.

2475

MME JUDY GOLD, présidente:

Non, mais vous êtes bienvenu de continuer, Monsieur Marcoux. Nous autres, on est ici, puis on est très en forme. On n'est pas fatigué le moins du monde. Allez-y. Ma journée commence.

2480

M. PATRICK MARCOUX:

Julia, je m'excuse, tu ne vas pas m'aimer, mais je reviens exactement sur...

2485

MME JUDY GOLD, présidente:

Sauf que vous ne parlez pas à Julia, vous parlez à la présidente de la Commission.

2490

M. PATRICK MARCOUX:

Oui. Entre le recensement de mars et l'achat en avril également, juste pour citer un chiffre en préalable, ils avaient recensé 199 logements habités en mars 2008 et maintenant,

2495 on tombe dans les 130 pour ceux qui sont officiellement inclus dans la relocalisation. En
2003, le recensement fait par Place en Mouvement et le CLIC à ce moment-là recensait 600
appartements habités sur ce site ici. Alors, ma question présente ici est plus pour le restant
du quartier. Je comprends que pour ce projet-ci, il faut le financer, il y a un espace limité,
mais il semble y avoir une demande plus énorme que considérée pour des logements
abordables dans le quartier. Alors, est-ce que la Ville a d'autres projets pour réaménager
d'autres sites dans les environs, pour combler au fait que de 600 logements, on passe à 240
2500 dans ce *bracket* abordable ?

MME JUDY GOLD, présidente:

Très bonne question. Madame Davies ?

2505

MME JULIA DAVIES:

Oui, il y a d'autres projets. Je pourrais, ça c'est une autre information qu'on pourrait
vous soumettre, c'est les autres projets dans Ahuntsic-Cartierville, puis on en a dans...

2510

MME JUDY GOLD, présidente:

Mais je vais poser la question autrement. Quels sont les besoins de l'arrondissement
en termes de logement social et comment répondez-vous à ces besoins et comment s'inscrit
ce projet dans la démarche ?

2515

MME JULIA DAVIES:

Vous voulez une thèse de doctorat ? Bon, je ne parlerai pas de l'arrondissement, je
vais parler en général.

2520

MME JUDY GOLD, présidente:

Si vous préférez, nous répondre par écrit, vous êtes bienvenue aussi.

2525

MME JULIA DAVIES:

Non, j'aime autant...

2530

MME JUDY GOLD, présidente:

Vous n'avez pas à faire votre dissertation ce soir.

MME JULIA DAVIES:

2535 Il faut comprendre la planification globale des logements sociaux sur l'Île de Montréal.
Parlons comme ça.

MME JUDY GOLD, présidente:

2540 Oui, parfait.

MME JULIA DAVIES:

2545 Parce que c'est de là que ça part.

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord.

2550 **MME JULIA DAVIES:**

2555 Donc, nous à la Ville, on a un plan d'affaires qui s'appelle l'Opération 15 000 logements et c'est une période de 2006 à 2009 et, de 2001 à 2005, on avait l'Opération 5 000 logements. C'est quoi l'Opération 15 000 logements ? C'est la construction de 5 000 logements sociaux et la réalisation de 10 000 interventions sur le logement abordable. Ça peut comprendre la construction, la rénovation, de maintenir le stock de logements abordables en bon état.

2560 Les 5 000 logements sociaux, ça peut être de la construction. On a des cibles ; à chaque année, on fixe les cibles. Donc, on a un certain pourcentage de projets pour famille, un certain pourcentage pour les personnes âgées, un certain pourcentage pour des clientèles comme les itinérants ou des toxicomanes ou toutes sortes de clientèles qui ont des besoins spéciaux. On a des cibles par rapport à des quartiers, puis on a des cibles par rapport à la construction neuve ou l'achat/rénovation. Donc, on a beaucoup d'objectifs.

2565 Puis après ça qu'est-ce qui arrive, c'est que nos partenaires, les groupes de ressources techniques qui sont sur le terrain, ils nous proposent des projets parce qu'eux ils sont dans le développement immobilier. Donc, ils cherchent les bâtiments ou ils cherchent des terrains, puis en même temps, il y a du monde qui viennent chez eux, puis ils disent :
2570 « *Youhou*, j'aimerais ça faire une coopérative dans Ahuntsic-Cartierville. Avez-vous un site pour moi ? »

Et donc, évidemment les besoins qui sont signalés par tout ce monde-là sont beaucoup et il y en a beaucoup plus que les unités qu'on a parce qu'on dispose à peu près

2575 en moyenne par année de 1 250 unités, logements, qu'on peut réaliser. Donc, vous
comprendrez que 1 250 pour tous les besoins sur l'Île de Montréal, c'est pas suffisant. Donc,
on fait des choix. Comment on fait les choix ? Il y a beaucoup de facteurs. On fait des choix
sur qu'est-ce qui a été fait déjà dans le quartier, quels sont les projets qui sont... comment je
pourrais... Il y a beaucoup de projets que ça prend beaucoup de temps. Donc, des fois, il y
2580 a un projet qui peut arriver, qui va peut-être être sur nos listes, mais qui va être dépassé par
un autre projet pour toutes sortes de raisons. Donc, on essaie de faire la jonction entre les
projets qui nous sont proposés et les besoins.

2585 Dans Ahuntsic-Cartierville, j'ai une liste de projets ici avec moi. Il y a des projets qui
sont terminés, mais il y a des projets qui ont des logements à louer également et on a des
projets pour des familles, on a un projet pour des personnes âgées et pour ceux qui
cherchent des logements, je leur conseille si on regarde sur notre site Internet, il y a vraiment
une rubrique qui est marqué : « Vous cherchez un logement ? » et là-dedans, il y a tous les
projets par quartier. On clique sur l'arrondissement et on voit tous les projets avec le numéro
2590 du groupe de ressources techniques qui s'en occupe. On peut appeler et on peut savoir :
Est-ce qu'il y a des logements à louer ?
Donc, c'est un peu comme ça que...

MME JUDY GOLD, présidente:

2595 Oui. J'imagine...

MME JULIA DAVIES:

2600 Je ne sais pas si j'ai bien répondu, mais...

MME JUDY GOLD, présidente:

2605 Mais j'imagine qu'il y a une grande demande, puis...

MME JULIA DAVIES:

Oui, il y a une grande demande.

2610 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Et peut-être la question est : Est-ce qu'on est capable de répondre à la demande ?

MME JULIA DAVIES:

2615 Je pense qu'on est toujours en... on n'a jamais assez de logements sociaux. Mais je
peux répondre aussi une autre chose qu'on fait à la Direction de l'habitation, on est en

constant mode lobbying ; on est toujours en train de demander au gouvernement fédéral, au gouvernement provincial de renouveler leurs budgets qui nous permettent de faire ces logements parce que le financement principal vient du gouvernement du Québec et du
2620 gouvernement fédéral. Il y en a du gouvernement municipal ; la Ville, on a pris des budgets, mais le gros vient d'autres instances. On est en constante discussion avec les groupes de pression comme le FRAPRU pour appuyer leurs demandes. Le conseil municipal à plusieurs reprises a adopté des résolutions pour demander au gouvernement de continuer les budgets.

2625 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord.

2630 **MME JULIA DAVIES:**

On fait beaucoup, mais il y a toujours plus à faire. Mais pour les projets dans Ahuntsic-Cartierville, ça va me faire plaisir de vous fournir la liste.

2635 **MME JUDY GOLD, présidente:**

C'est bien apprécié.

MME JULIA DAVIES:

2640 Et les clientèles. Puis il y a des logements disponibles actuellement, mais c'est sûr qu'il faut que ça corresponde aux besoins de la clientèle qui les recherche.

MME JUDY GOLD, présidente:

2645 Une autre question, Monsieur Marcoux ?

M. PATRICK MARCOUX:

2650 Celle-là va être simple, c'est juste une précision. Si j'ai bien compris, l'espace commercial sur le site ne sera pas disponible avant 2012, alors...

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

Pas nécessairement. Hier, si vous permettez...

2655 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Oui, certainement.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

2660

Hier, j'ai évoqué une piste qui n'est pour le moment qu'une piste. Vous savez qu'au dernier comité de travail, on en a dit quelques mots, vous étiez absent, mais on en a parlé un peu hier, on a essayé de regarder le besoin d'une salle communautaire plus grande que les salles communautaires qui vont déjà être prévues à l'intérieur des deux bâtiments de logements sociaux, une salle communautaire qui pourrait être au bénéfice de l'ensemble des résidents du site et une des pistes qu'on a évoqué, et ç'a été accueilli favorablement, de façon préliminaire, mais favorablement, c'est que peut-être elle pourrait être dans les AccèsCondo, phase 1.

2665

2670

Alors, à partir du moment où l'on a un CPE dans l'AccèsCondo, phase 1, que peut-être cette salle communautaire pourrait être là aussi, là on se dit que peut-être que le rez-de-chaussée pourrait être complété par des espaces commerciaux, ce qui remettrait en question la typologie des maisonnettes au rez-de-chaussée pour la phase 1, mais ça aurait peut-être l'avantage de pouvoir faire bénéficier les résidents sur le site d'un commerce de proximité immédiatement plutôt que d'attendre la construction de la phase des résidences de personnes âgées.

2675

2680

Alors, c'est une piste qu'on évoque et on va vérifier avec notre comité de travail si ça semble correspondre aux besoins. Puis si ça correspond aux besoins, on va la fouiller davantage, puis peut-être qu'on pourra la mettre de l'avant, puis fouiller aussi des impacts financiers évidemment.

MME JUDY GOLD, présidente:

2685

Merci beaucoup. Monsieur Marcoux, est-ce que ça répond à votre question ?

M. PATRICK MARCOUX:

2690

Ça répond à toutes les questions que j'avais.

MME JUDY GOLD, présidente:

Alors, merci beaucoup, Monsieur Marcoux.

2695

M. PATRICK MARCOUX:

Merci beaucoup.

MME JUDY GOLD, présidente:

2700

Oui, voulez-vous approcher le micro, s'il vous plaît, et vous identifier pour les besoins de la sténotypie ?

M. JOHN MIGNACCA:

2705 Oui. John Mignacca, propriétaire de toute la propriété et de Tyron. Je voulais juste clarifier que les 600 logements qui étaient là n'étaient pas des logements sociaux, de un, et je veux clarifier qu'ils parlaient de 199 familles qui étaient là, mais nous autres dans le premier... à l'achat de l'édifice, on a eu 143 loyers. C'est juste une clarification.

MME JUDY GOLD, présidente:

2710 Merci beaucoup. Il n'y a plus de monde inscrit au registre. Alors, j'aimerais en profiter pour poser les questions de la Commission.

2715 Le comité exécutif de la Ville de Montréal a demandé à la Commission de porter une attention particulière à quelques éléments du projet et la Commission a aussi quelques autres questions sur d'autres éléments. Alors, on va en profiter pour vider les questions de la Commission. Est-ce que ça vous va ? D'accord.

2720 Alors, peut-être qu'on peut commencer avec les études techniques d'abord et peut-être que je vais poser une question sur la qualité de l'air. Est-ce qu'il y a quelqu'un ici qui serait en mesure de répondre aux questions sur la qualité de l'air ?

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

2725 Si elles sont d'ordre général sur le contexte, on peut, mais encore une fois malheureusement... Si c'est du type de question très très précise comme vous aviez sur les études acoustiques...

MME JUDY GOLD, présidente:

2730 Oui, elles sont assez précises. J'ai une question au sujet des particules fines. L'étude mentionne que les particules fines dépassent sur plusieurs périodes et plusieurs jours ; l'étude mentionne aussi que les dépassements sont cependant comparables à ceux de toute la Ville de Montréal sur une période d'un an. Alors, j'aimerais bien comprendre ce constat. Est-ce que ça veut dire que les concentrations de particules fines sur le site sont comparables à ce qu'on trouve ailleurs à Montréal ? C'est comparable à ce qu'on trouve au coin de Fabre et Gilford ? Au coin de Hochelage et Létourneau par exemple ? Ça, c'est une question que j'aie.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

2740 Est-ce que c'est comme tout à l'heure, on n'a pas besoin de les noter, vous allez nous les parvenir ?

MME JUDY GOLD, présidente:

2745 Non, c'est ça. C'est ça, j'aimerais savoir, j'aimerais bien comprendre ce constat pour bien comprendre. Est-ce que ça veut dire que si j'habite près d'une autoroute, je ne serai pas plus exposée aux particules fines que si j'habite loin d'une autoroute ? J'ai besoin de clarification parce que je ne comprends pas le constat. Une question.

2750 J'ai d'autres questions aussi sur les mesures d'atténuation qui sont recommandées pour la qualité de l'air. Il est mentionné d'un mur-barrière pour atténuer les nuisances. J'aimerais savoir quelle est l'efficacité d'une telle mesure. L'étude aussi recommande l'installation des filtres à efficacité élevée pour tous les systèmes de ventilation. Pour rendre cette mesure efficace, est-il nécessaire de garder les fenêtres fermées ? En tout cas, ce
2755 qu'on va faire, on va fournir les questions par écrit et on va verser les réponses sur le site Internet. Ça va si on procède comme ça ?

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

2760 Oui, ça va nous faire plaisir de vous répondre.

MME JUDY GOLD, présidente:

2765 C'est parfait.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

2770 Je m'excuse encore parce que la plupart de nos experts, sauf monsieur Nguyen, qui ne pouvait pas, comme j'avais dit à madame Espach, être là ni hier, ni aujourd'hui, ils y étaient hier, malheureusement.

MME JUDY GOLD, présidente:

2775 Parfait. Ce sera rendu public. Sur les champs magnétiques, je comprends qu'il y avait une mise à jour faite ; je ne sais pas si vous êtes en mesure de nous en parler de la mise à jour de l'étude des champs magnétiques ?

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

2780 Tout à fait. Oui, et ce n'est pas parce que je suis un expert, c'est parce que monsieur Sincennes est ici et lui va pouvoir...

MME JUDY GOLD, présidente:

Ça tombe bien. J'ai posé la bonne question alors.

2785 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Lui il va pouvoir vous donner cette réponse. Monsieur Sincennes, si vous voulez vous joindre à nous.

2790 **M. SINCENNES:**

2795 Dans le cas des champs magnétiques, on a mesuré cet été, puis on s'est rendu compte que les champs étaient vraiment très bas ; on ne comprenait pas. Donc, on a supposé que c'était parce que la demande en électricité était moins grande, donc, il y avait moins de courant dans cette ligne-là.

2800 On a refait les mesures dans la première semaine de janvier au moment où l'hiver, la demande est plus élevée et on a les mêmes mesures. Donc, ce à quoi on en est venu comme conclusion, c'est que ce tronçon entre le poste Reed et le poste Fleury n'est pas utilisé dans le moment. J'ai contacté par écrit le service d'Hydro-Québec qui s'occupe de ça. On doit me donner une réponse sur, premièrement, est-ce que cette ligne-là est utilisée fréquemment ? Est-ce que cette ligne-là va l'être dans le futur ? Et quelle est la consommation ou le courant transporté par cette ligne-là en moyenne et en crête ? À partir de ça, on sera capable de calculer qu'est-ce qu'on aurait réellement si la ligne était utilisée.

2805 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord.

2810 **M. SINCENNES:**

2815 Il y a une autre chose qu'on a faite aussi. On a pris des mesures sur un autre projet de la SHDM, si je me souviens bien, c'est en avril ou mars dernier, sur le projet Novello 2 où là, on a deux lignes à 120 kV qui bordent le site et puis un énorme poste qui est le poste Bélanger. Dans ce cas-là, les mesures étaient... on les a prises, encore là, je pense que c'est pendant des grands froids, donc la consommation était importante et on a pu montrer qu'on avait des champs qui étaient vraiment très bas, qu'il n'y avait pas de problème. Même très très près de la clôture, on était, si je me souviens bien, à 2 ou 3% de la norme pour le grand public pour le champ magnétique.

2820 Donc, à mon avis, c'est juste une opinion tant que je n'aurai pas les chiffres exacts, c'est un site qui est bien, il n'y a pas de problème.

MME JUDY GOLD, présidente:

2825 D'accord. Est-ce que la mise à jour va être déposée à la Commission quand ce sera complété ? Il y aura un document écrit, j'imagine ?

M. SINCENNES:

Oui, c'est ça. J'attends...

2830

MME JUDY GOLD, présidente:

Vous attendez d'avoir les réponses d'Hydro-Québec.

2835

M. SINCENNES:

C'est ça, la réponse d'Hydro-Québec.

MME JUDY GOLD, présidente:

2840

Oui, puis après, il y aura un document écrit qui sera déposé à la Commission.

M. SINCENNES:

2845

C'est ça. Mais à mon avis, c'est un site qui est bien pour ça d'autant plus que les bâtiments, les aires qui étaient utilisées entre autres par les enfants, probablement le parc, c'est déplacé vers l'intérieur, donc, ça s'éloigne de la ligne. Il y a beaucoup d'avantages que j'ai pu voir.

2850

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord. Merci beaucoup. J'aimerais juste revenir sur la qualité de l'air. Merci beaucoup.

2855

M. SINCENNES:

Bienvenue.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

2860

C'est bien de parler à un expert une fois de temps en temps.

MME JUDY GOLD, présidente:

2865

Oui. Moi je ne suis pas un expert non plus. Juste revenir avec une question sur la qualité de l'air, à la Ville ou à l'arrondissement. Est-ce que vous savez si la Ville de Montréal a des règlements sur la qualité de l'air qui peuvent s'appliquer à ce projet ? Vous ne savez

pas. Est-ce que ce serait possible de faire des vérifications auprès de la Direction en environnement de la Ville ?

2870

M. PIERRE ALARIE:

Ce que je peux, sans être très connaissant dans la question, je sais que le Règlement sur la qualité de l'air de la Ville de Montréal, l'ancien règlement de la CUM, visait surtout les émetteurs... visait à contrôler l'émission des polluants. Donc, les usages industriels et les nettoyeurs à sec, en tout cas, une série d'entreprises, une série de types d'entreprises, étaient assujetties à des normes au niveau des émissions.

2875

Dans le cas présent, c'est un petit peu différent. C'est-à-dire qu'on ne peut pas demander à l'autoroute de réduire ses émissions. Ça, je pense que c'est infaisable. Il n'y a pas de normes, je pense, quant à dire : Est-ce qu'on peut contrôler les usages du sol à proximité d'une source de... ? Je ne pense pas qu'il y ait des normes à cet effet-là.

2880

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord. Parce que l'étude réfère aux normes sur la qualité de l'air applicables pour le territoire de la Ville de Montréal. Ce que je voulais savoir, est-ce que ces normes ont seulement une valeur indicative ou est-ce qu'elles se traduisent par un règlement ? C'est ça qu'est ma question si on peut vérifier auprès...

2885

2890

M. PIERRE ALARIE:

Je vais vérifier.

2895

MME JUDY GOLD, présidente:

Ce serait bien apprécié. Merci beaucoup. Alors, on va continuer sur les autres thèmes. Maintenant, on va toucher les impacts éoliens. Dans l'étude, il y a plusieurs endroits sur le site où on retrouve les vents les plus forts qui peuvent causer des nuisances. On aimerait savoir si les mesures d'atténuation proposées sont suffisantes pour rendre ces endroits confortables pour les piétons ?

2900

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

L'ingénieure qui a réalisé l'étude m'en a assuré. Maintenant, si votre question nécessite des précisions de nature technique, elle pourra vous les fournir, mais sinon, elle m'a assuré que non seulement c'était sans impact sur le site pour rendre ça inconfortable, mais sur Henri-Bourassa aussi, par exemple, juste à l'extérieur du site. Donc, il n'y a pas d'impact perceptible pour les voisins qui vivent du côté nord d'Henri-Bourassa.

2905

2910 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord.

2915 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Notamment parce qu'il y a... sans être spécialiste, mais j'ai eu une longue conversation avec elle, parce qu'il y a brisure dans les bâtiments : il y a des niveaux différents, il y a des espaces entre les bâtiments. Et tout ça contribue à éviter des corridors de vent parce qu'il y a recul par rapport au trottoir et parce qu'il y a plantation d'arbres. L'ensemble de ces éléments-là.

2920 L'autre élément qu'elle m'a indiqué, c'est que c'était un site où les modèles... on a pu valider les modèles puisqu'il y avait des bâtiments existants. Alors, donc, elle est d'autant plus confiante que les résultats qu'elle mentionne dans l'étude vont être tout à fait conformes à la réalité.

2925 **MME JUDY GOLD, présidente:**

2930 D'accord. Un des points identifiés comme point de vent fort est le parc linéaire. Un des points, il y a des points sur une des cartes, qui est un point important de passage des piétons. Alors, on voulait s'assurer que les mesures d'atténuation soient planifiées, la végétation et le basilaire sont effectivement suffisants pour assurer le confort des piétons, particulièrement dans ce corridor important pour le piéton.

2935 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Elle m'en a assuré, mais on va faire la vérification et si pour une raison ou pour une autre, il y avait une nuance par rapport à ce corridor spécifiquement qui vous intéresse, on va vous le mentionner.

2940 **MME JUDY GOLD, présidente:**

2945 Une autre question. Il me semble, et je ne suis pas expert non plus, mais après avoir lu l'étude et regardé les cartes, il me semble que le stationnement planifié du 2090, le stationnement extérieur, et l'entrée principale de l'édifice des condos, phase 2, sont particulièrement exposés au vent. En tout cas, on peut poser cette question à l'expert. On peut le soumettre par écrit, puis lui poser la question aussi.

2950 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

On vérifiera les trois éléments spécifiques qui vous intéressent particulièrement.

M. BRUNO BERGERON:

2955 S'il y avait une question complémentaire à poser à l'expert, c'est qu'à la lecture du document, souvent il va donner les végétaux comme étant un élément qui permet justement d'atténuer les effets des couloirs de vent. Je me demandais quand les arbres qui sont dépourvus de feuilles, donc, en hiver quand il fait très froid ou quand il vente, si ces végétaux ont la même efficacité ?

2960 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Moi aussi je me le demande maintenant que vous me le demandez. Alors, on va lui demander.

2965 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Oui, et on va lui demander une autre question aussi.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

2970 On va probablement atterrir sur des sapins. Ça va finir par des conifères cette affaire-là.

MME JUDY GOLD, présidente:

2975 Oui. La question, c'est la suivante, dans le même sens que la question de monsieur Bergeron. Qui est responsable pour l'aménagement paysager du site ? C'est le promoteur ? Pour l'aménagement paysager du site ?

2980 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Bien, il y a des parties publiques et il y a des parties privées.

MME JUDY GOLD, présidente:

2985 Parties publiques, parties privées, je comprends bien.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

2990 Les responsabilités sont partagées.

MME JUDY GOLD, présidente:

2995 Alors, la question s'adresse à l'arrondissement ainsi qu'à la Ville ainsi qu'au promoteur. Est-ce que vous allez planter des arbres matures pour qu'ils jouent leur rôle dès les premières années ? Ou est-ce qu'il va falloir attendre 10 ans pour être protégé convenablement contre le vent ? C'est ça qui est ma question.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

3000 Il y a un engagement de planter des arbres matures.

MME JUDY GOLD, présidente:

3005 Merci bien. Merci beaucoup. D'autres questions sur l'éolien ? Non ? Alors, on continue. Alors, on va procéder à l'étude sur la circulation et les déplacements.

M. BRUNO BERGERON:

3010 Dans l'étude de circulation, on fait beaucoup référence disons à *l'intra muros*, c'est-à-dire à l'intérieur du projet, et moi, ma préoccupation, c'est comment les jeunes usagers vont faire pour aller à l'école primaire entre autres ? Puis il y avait une question que je me posais, c'est quand on a étudié ce qui se passait sur Henri-Bourassa ou sur L'Acadie, il y a des baies de virage prioritaire ; est-ce qu'il a été analysé la possibilité d'éliminer ces baies de virage prioritaires pour alléger disons le transit des enfants qui iront à l'école ?

3015

M. PIERRE ALARIE:

On parle de quelle baie de virage en particulier ?

3020

M. BRUNO BERGERON:

Bien, à l'intersection L'Acadie et Henri-Bourassa, il y en a entre autres deux qu'on voit très très bien sur la carte.

3025

M. PIERRE ALARIE:

O.K., le genre de bretelle ?

3030

M. BRUNO BERGERON:

Oui. C'est des priorités de virage qui ont pour effet justement de permettre l'accélération de la circulation dans les courbes et puis pour améliorer le flux de la circulation,

3035 puis je me demandais dans les études de circulation, on parle souvent des voitures, mais on ne parle pas beaucoup des piétons, puis comme il y aura beaucoup d'enfants qui vont longer le boulevard L'Acadie pour aller à l'école primaire, je me demandais si ç'avait été étudié dans les mesures de sécurité pour, je ne sais pas, rendre... même pour aller au *Loblaw* quand on va prendre Henri-Bourassa, on en traverse deux baies de virage comme ça. Alors, je me demandais si ç'avait été étudié.

3040 **M. PIERRE ALARIE:**

C'est une problématique qui est connue par l'arrondissement et par les ingénieurs du Service d'infrastructures, transport et environnement de la Ville de Montréal. Nonobstant ce projet-là, c'est une problématique qui est connue et qui fait actuellement l'objet d'évaluation entre autres pour redessiner l'intersection Henri-Bourassa et L'Acadie pour justement sécuriser les liens piétons. C'est quelque chose qui est connue.

M. BRUNO BERGERON:

3050 Merci.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

3055 Si je peux ajouter...

MME JUDY GOLD, présidente:

Oui, certainement.

3060 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Effectivement, c'est connu. L'arrondissement est sur le comité de travail avec les résidents, avec nous ; on a entendu beaucoup de préoccupations actuelles sur des problématiques de traverse, et c'est pour vous dire que nous partageons ces préoccupations et nous sommes en faveur d'une révision de cette bretelle parce qu'il y a des personnes âgées aussi qui vont venir vivre à côté, il n'y a pas seulement les enfants. Alors, on a tous intérêts à avoir un virage plus sécuritaire. Donc, on est tout à fait d'accord avec cette révision-là. En principe.

3070 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'autres questions ?

M. BRUNO BERGERON:

Non.

3075 **MME JUDY GOLD, présidente:**

La question des voies piétonnes est une des préoccupations du comité exécutif. Alors, j'aimerais poser une question d'ordre très général. Pouvez-vous décrire comment le plan d'aménagement répond aux besoins des piétons et comment sur le besoin des piétons ?
3080 On peut commencer peut-être si vous pouvez nous montrer le circuit piéton du site en répondant à la question, ce serait bien apprécié.

M. FERNANDO DE MARCO:

3085 Donc, je vais aller un peu partout si on veut si on veut. Disons qu'on commence par le lien piéton ici. C'est un lien, comme on a mentionné hier, ça peut être carrossable, mais c'est principalement piétonnier. Donc, il va être relié au trottoir de ce côté ici. Il va y avoir des trottoirs de part et d'autre de l'entrée principale et du côté qui longe, qui fait le tour du parc uniquement sur la partie des nouveaux bâtiments.

3090

On a eu des rencontres avec la voirie de Montréal, l'équipe de la voirie ainsi que nos consultants en déplacement, TECSULT, pour essayer de trouver des points majeurs ou des points importants de traverse piétonnière pour accéder à l'entièreté du site, la totalité du site.

3095

Donc, le piéton qui se trouve, disons, de ce côté-ci, évidemment s'il a affaire ici, on est accessible à l'intérieur du site par des voies piétonnières l'intérieur de l'aménagement semi-privé dont on parlait. Si on a à traverser, on a essayé un plan préliminaire de *spotter*, si je peux utiliser ce mot-là, les endroits stratégiques, donc, les traverses. Les traverses, on en montre une ici ; il y en a une autre au coin ici, une autre vis-à-vis le lien piéton ici ainsi qu'à
3100 l'entrée principale du bâtiment vers le parc. Ces traverses, avec beaucoup de discussions, on parlait de faire un rétrécissement de la chaussée pour éviter que les voitures passent en largeur si on veut...

MME JUDY GOLD, présidente:

3105

Vous planifiez des mesures d'atténuation de circulation.

M. FERNANDO DE MARCO:

3110

C'est ça. Et puis on prévoit aussi préliminairement, évidemment, ça reste à travailler encore, mais ce qui est montré ici, ce sont des passages piétons surélevés, un dos d'âne élargi si on veut pour que les voitures n'aient pas de choix que de ralentir ainsi qu'un mobilier urbain qui aide aussi à ces mesures d'atténuation parce qu'en général, ça aide à ralentir la circulation.

3115

Il y a aussi la planification des entrées de stationnement qui viennent en ligne de compte. Il faut dire que la plupart des voitures sur le site, tel que mentionné en chiffres hier,

3120 se trouvent dans la partie du logement abordable ici dont l'accès est tronqué rapidement en entrant sur le site. Donc, les véhicules sont rapidement réduits en arrivant ici, plus loin dans le site. Parce que même pour arriver aux endroits... les visiteurs peuvent entrer directement dans les parties privées ainsi qu'un stationnement ici au fond pour la partie privée.

Donc, les seules voitures qui feront le tour du parc, c'est soit quelqu'un qui dit sortir du stationnement ici ou bien une livraison ou bien quelqu'un qui s'est perdu en fait ou bien les usagers dans la partie sociale.

3125 Donc, en gros, ce sont les mesures préliminaires qu'on a travaillées.

MME JUDY GOLD, présidente:

3130 D'accord. Puis le dessin des parcours dans le parc, j'imagine que c'est hypothétique ?

M. FERNANDO DE MARCO:

3135 Oui. En fait, ça revient un peu à la question de l'aménagement paysager. On prévoit un aménagement spécifique à l'utilisateur ici comme le parc aussi va l'avoir éventuellement.

MME JUDY GOLD, présidente:

3140 D'accord. Parce que je voulais vous dire que ça avait l'air d'être dessiné ou d'être conçu dans la logique de simplifier le parcours du piéton, mais c'est hypothétique.

M. FERNANDO DE MARCO:

3145 L'idée aussi, oui, on veut centrer sur... mais c'est un peu préliminaire. Il faut dire que c'est à l'étude. Je veux juste aussi ajouter qu'on essaie toujours... évidemment comme on a mentionné hier, en donnant accès à Henri-Bourassa via le centre du lot, on donne accès aux arrêts d'autobus pour tronquer la courbe et raccourcir le trajet du piéton, le ramener tout de suite pour ne pas faire le tour. C'est un peu ça. Il y a des arrêts d'autobus sur... malheureusement, on retrouve toujours la question du coin, mais on a répondu tout à l'heure.

3150

MME JUDY GOLD, présidente:

3155 D'accord. Justement, je voulais vous demander au sujet de l'accès au transport en commun, est-ce que vous savez à quelle distance des arrêts d'autobus seront situés les logements les plus loin sur le site ?

MME JULIA DAVIES:

3160 J'ai un petit plan si je peux avoir ça... Justement, c'était dans mes questions sur le stationnement. On a essayé de montrer la proximité des autobus. Le cercle bleu qu'on voit, c'est une distance de marche d'à peu près 5 minutes et donc, on voit... On a essayé de montrer que le site, c'est un peu dans le cadre de la discussion sur le stationnement et d'essayer d'encourager l'utilisation des transports en commun.

3165 Donc, on a les autobus. Ils sont bien desservis en autobus. Premièrement, on va parler de la gare. Les lignes d'autobus qu'on voit sur Henri-Bourassa, elles vont à la fois vers... ici, c'est une des gares du train de banlieue, puis après ça, cette même ligne-là s'en va vers le métro Côte-Vertu, puis on voit des autobus, c'est les points rouges, donc il y en a sur Henri-Bourassa... pardon, sur L'Acadie ici vers le sud, puis il y en a un autre au coin de la Place de L'Acadie et L'Acadie pour aller vers le sud, puis il y a également un autre, puis un
3170 autre ici pour aller vers le nord, puis il y en a également sur Henri-Bourassa au coin de L'Acadie, puis Henri-Bourassa.

Puis quand on s'en va vers l'est, donc, on s'en va vers le métro Henri-Bourassa et également... puis excusez-moi, aussi vers le sud, il y a également le lien avec l'autre gare de train de banlieue qui est la gare Chabanel. Puis c'est vraiment... en fait, on voit que la gare
3175 Du Ruisseau est juste un peu à l'extérieur de notre zone de 5 minutes, donc, elle est à l'intérieur de peut-être 10 minutes facilement.

C'est clair qu'une des difficultés, c'est que c'est difficile de traverser Henri-Bourassa parce qu'il y a beaucoup de circulation, il y a un terre-plein, donc il faut soit aller à
3180 l'intersection Henri-Bourassa à L'Acadie ou vraiment poursuivre sur le côté sud d'Henri-Bourassa jusqu'au prochain feu de circulation. Mais c'est relativement bien desservi en transport. Et l'idée justement de cette entrée ici, c'est de donner... bien, le monde vont partir d'ici, puis ils vont aller comme ça, puis là, ils vont trouver les autobus.

MME JUDY GOLD, présidente:

3185 D'accord. D'autres questions là-dessus ? On va passer quelques questions sur l'aménagement. Une des questions mentionnées par le Comité exécutif était l'harmonisation d'espaces publics centraux en fonction des gabarits des bâtiments et des espaces verts et de
3190 l'implantation, de la forme des bâtiments des condominiums abordables. Alors, voulez-vous commencer ? J'ai aussi des questions.

M. BRUNO BERGERON:

3195 Oui. Il y avait la question de l'ensoleillement par rapport... disons que j'en ai parlé un peu tantôt, par rapport au logement social où les bâtiments sont exposés... Est-ce qu'il y avait eu d'autres versions par exemple où les logements sociaux adossés au mur antibruit

3200 auraient été par exemple perpendiculaires au mur antibruit plutôt qu'en parallèle ? Est-ce qu'il y avait eu d'autres versions du plan qui auraient montré ça ?

M. FERNANDO DE MARCO:

3205 Il y avait des études très préliminaires quand on parlait de bâtiments de trois étages qui étaient plutôt le résultat d'un manque de superficie d'implantation au sol, mais pour revenir à la question d'un bâtiment de 7 étages, non, on ne l'a jamais étudié dans ce sens-là. On avait vraiment peur de créer des couloirs de bruit aussi dans les cours. C'était un peu le questionnement préliminaire qu'on avait pensé.

3210 Parce qu'il y avait ces discussions-là déjà avec nos études de bâtiments de trois étages qui créaient des genres de courettes qui devenaient des espaces très difficiles peut-être à traiter. Donc, ç'a été abandonné assez rapidement.

M. BRUNO BERGERON:

3215 O.K.

MME JUDY GOLD, présidente:

3220 Le comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme dans son avis du mois d'octobre suggère d'éliminer le basilaire dans les résidences dans le projet privé pour permettre des échanges des sites, créer des accès vers la ville ; quel est votre avis sur cette recommandation ?

M. FERNANDO DE MARCO:

3225 Le mot « basilaire », c'est un grand mot premièrement. C'est un mot choisi... peut-être parce que la manière qu'il est montré maintenant, ça dépasse un peu le périmètre ou disons l'implantation des trois tours. Donc, c'est un peu utilisé « basilaire ». Notre avis et notre expérience dans ce type de bâtiment et pour le nombre de logements ainsi que la
3230 programmation interne, c'est que le rez-de-chaussée doit être relié. Trois tours pour du phasage, donc, c'est trois tours qui reposent sur un rez-de-chaussée qui les relie sans avoir à traverser, disons, d'une salle communautaire à la chapelle ou bien à la cuisine parce que la superficie est souvent très restreinte au rez-de-chaussée pour ce genre de bâtiment-là. Donc, le basilaire peut être presque éliminé si on veut. Si on réunit les trois bâtiments, ça
3235 devient un bâtiment, mais après, ça amène d'autres problèmes de phasage.

Ç'a été étudié un peu de plusieurs façons. Reste que l'intérieur du bâtiment, on a une très bonne idée de qu'est-ce que c'est la programmation du rez-de-chaussée parce qu'on a fait beaucoup de ce genre de bâtiment, mais pour ce bâtiment ou pour cette partie du projet

3240 en particulier, on n'est pas arrivé à ce point-là. Donc, c'est évident que ça va rester à l'étude.
Par expérience encore, on va dire la superficie qu'on monte du rez-de-chaussée à cause des
surfaces du *floor plate*, nous semble un peu petite au rez-de-chaussée. Donc, on a monté
élargi pour une raison, parce qu'on est en plan d'ensemble. On ne voulait pas ressortir avec
des choses dans deux mois ou dans trois mois, dans six mois, qu'on développe, ou dans
3245 deux ans, et dire : Ah ben, on a mal calculé nos affaires un peu.

On sait que vraiment, il y a un problème au rez-de-chaussée dans ce bâtiment-là et
c'est principalement... c'est la raison. C'est vrai qu'il faut qu'il soit traité. On est au point de
traiter les bâtiments qui sont... ou désigner les bâtiments qui sont plus proches dans notre
3250 cédule, mais celui-là va suivre. Et en fait, on est très conscient qu'il va falloir qu'on réponde
non seulement à certains des items ici qui sont des très bons commentaires, mais aussi à
l'arrondissement qui va avoir toujours de quoi à dire avec le PIIA et notre présentation pour
les permis.

3255 **M. BRUNO BERGERON:**

J'aurais une question.

3260 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Oui, oui, allez-y.

M. BRUNO BERGERON:

3265 La résidence pour personnes âgées, est-ce qu'elle couvre les trois types de clientèle,
donc, autonome, semi-autonome et non-autonome ?

M. FERNANDO DE MARCO:

3270 C'est envisagé, oui. C'est quelque chose qu'on voulait même amener des précisions
ce soir. On voulait le mentionner.

MME JUDY GOLD, présidente:

3275 Au sujet des résidences pour personnes âgées, où se feront les livraisons des
camions aux cuisines et aux commerces qui étaient prévus dans le basilaire et dans l'aile, je
pense la phase 3 ? Elles se feront où les livraisons des camions ?

M. FERNANDO DE MARCO:

3280 On prévoyait de le faire aux alentours de l'entrée du stationnement du garage. Il n'est pas démontré précisément, maintenant, mais principalement, on prévoyait où je pointe ici, dans cette portion du bâtiment ici.

MME JUDY GOLD, présidente:

3285 Est-ce que ce sera nécessaire de faire une autre simulation *auto-turn* pour le virage des camions sur ce chemin ?

M. FERNANDO DE MARCO:

3290 Pour l'ensemble du site, non.

MME JUDY GOLD, présidente:

3295 Non, pour la livraison ?

M. FERNANDO DE MARCO:

3300 Pour l'ensemble du site, non, mais c'est oui, arrivé à...

MME JUDY GOLD, présidente:

Pour ce virage.

3305 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Oui.

MME JUDY GOLD, présidente:

3310 Probablement.

M. FERNANDO DE MARCO:

3315 C'est certain parce que non seulement pour vous le prouver, mais pour l'usage quotidien, on va avoir de la difficulté évidemment de... Mais ça reste un peu la même réponse que pour le basilaire. Quand on va rentrer vraiment dans les détails, ça va sortir encore plus les...

3320 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord. Alors, merci. On va prendre une autre question.

3325 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Mais j'avais juste un complément à la question sur les clientèles visées dans les trois tours pour les personnes âgées. La réponse était que les trois types de clientèles étaient visés, mais ça me fait penser qu'il est important de garder cette information-là en tête quand on juge du nombre d'espaces de stationnement dans les résidences pour personnes âgées. Ça a intéressé beaucoup les gens à la consultation publique.

3330 **M. BRUNO BERGERON:**

3335 Ce qu'on sait surtout, c'est qu'au tout début, les gens arrivent avec beaucoup de voitures, puis ça ne met pas 10 ans que les aires de stationnement se transforment en aires d'entreposage. C'est ça.

MME JULIA DAVIES:

3340 C'est exactement pour ça qu'on pense qu'il y a des surplus qui pourraient être exploités. C'est exactement dans cette ligne de pensée. Puis on a fait une petite analyse rapido aujourd'hui chez nous, puis en faisant des taux de possession de voiture par clientèle, puis selon nous, il y a des espaces qui sont libres.

3345 **MME JUDY GOLD, présidente:**

3350 D'accord. Une des suggestions du Comité d'architecture et d'urbanisme était de récupérer une superficie d'espace vert qui pourrait être ajoutée au grand parc central et ils suggèrent avec plusieurs recommandations, ils suggèrent que les condos abordables soient disposés en zigzag plutôt qu'en fer à cheval comme ils sont en ce moment pour améliorer la vue et aussi pour agrandir l'espace central. Ils suggèrent aussi de rapprocher les condos de la limite sud du terrain. Je pense que vous l'avez déjà fait dans la troisième version ?

3355 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Oui, oui.

3360 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Et aussi, d'éliminer la voie privée donnant accès à la résidence pour personnes âgées. Alors, en bref, est-il possible, et selon vous, est-il souhaitable, je demande vos

commentaires là-dessus, d'agrandir le parc central par l'espace qui est récupéré ailleurs ? Aussi, j'aimerais aller point par point aussi si on peut, je peux les répéter aussi.

3365 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Non, je pense que j'ai bien saisi votre question. On était présent à ces réunions, on a entendu les commentaires ; on comprend d'où ces commentaires sortent évidemment. Je vais expliquer aussi la manière que le comité a saisi le projet ou bien vu le projet.

3370

Le grand espace central d'après eux devrait être un espace public ; pour nous, ça ne marche pas dès le départ. On a un stationnement sous terre ici qui fait beaucoup... qui prend la plupart du terrain déjà. L'idée, c'était d'avoir un espace central vert. Donc, on a public et semi-public.

3375

La question de la forme du bâtiment était aussi une suggestion d'un des membres parce qu'on avait un peu répondu au moment de leur questionnement. Écoutez, ça n'a pas de bon sens de tasser les bâtiments plus proches des lignes électriques pour élargir encore plus l'espace central. Avec les études dans le temps dont on n'avait pas de résultat, premièrement, de plus, on a 480 ou 477 condos à vendre. Même aujourd'hui, avec les études qui vont être clarifiées, qui semblent être positives pour l'ensemble du projet, il faut vendre des condominiums. On rigole, on rigole beaucoup de ça, mais on dit qu'on va être le premier projet à Montréal à vendre des condominiums où on peut aller étendre notre linge sur des lignes électriques si on fait ça parce que visuellement, on va être accoté là-dessus. Donc, il faut comprendre que point de vue marketing, vente, c'est un peu difficile.

3380

3385

Par contre, on n'a pas complètement mis de côté leurs commentaires. Donc, un peu ce qu'on voit ici, c'est qu'on a bougé le bâtiment le plus proche possible ce qui a aussi engendré une modification de forme... pas de forme, mais de grandeur de bâtiment et nombre d'étages. Et quand même, on a essayé d'en profiter de créer cet espace ici pour redonner un peu plus au centre soit par l'aménagement des cours avant, des maisonnettes qu'on prévoyait, et maintenant avec ce qui pourrait devenir encore plus possible, d'avoir un espace commercial, un genre de parvis au bâtiment qui pourrait être aménagé en continuité du parc. On parle de café ou n'importe quoi. Donc, si on peut envisager parc, CPE, salle communautaire, un espace qui va quand même vivre encore plus.

3390

3395

Donc, c'est un peu le cheminement et le déroulement de ces questions-là par rapport aux idées initiales qu'on avait. Parce que le concept du centre vert a été beaucoup apprécié, mais de la manière qu'on a perçu les commentaires du comité, c'est qu'ils souhaitaient voir tout ça public, mais même en échange immobilier, transaction immobilière, c'est quelque chose qui est presque impossible à envisager. Juste avec la transaction qui se fait maintenant avec des 25 ou 26 lots existant par rapport aux deux rues, le parc qu'on doit relocaliser, céder à la ville, c'est déjà un *nightmare*. On s'est fait dire même qu'on pourrait

3400

3405 voir de faire un stationnement privé en dessus d'un parc public. On a dit qu'on a assez de problèmes, on va choisir nos batailles.

3410 Donc, je pense, c'est un peu pour ça, le commentaire peut-être pour beaucoup de monde du CRU, ils vont dire : Ils n'ont rien fait ; mais, c'est pas vrai parce qu'on l'a regardé, on l'a regardé longuement avec tous les partenaires et la SHDM surtout qui ont aussi accepté de changer encore parce qu'à un certain moment, on dit c'est assez, on a travaillé tellement d'options.

3415 La forme du bâtiment de zigzag ou la question de la forme de zigzag, c'était une suggestion par un des membres du comité qui disait peut-être que vous pouvez étudier pour voir si on ne pourrait pas davantage couper ou tronquer le coin du bâtiment. On a essayé rapidement, on perdait trop de superficie. La seule chose qui pourrait se passer, ce bâtiment-ci, le bâtiment en question aurait pu peut-être satisfaire à ce commentaire-là, mais il fallait ajouter des étages partout pour arriver toujours au nombre de... On n'en finirait jamais.

3420 **MME JUDY GOLD, présidente:**

D'accord.

0

3425 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Donc, c'est un peu la décision entre deux ; je pense que c'est l'équilibre.

MME JUDY GOLD, présidente:

3430 D'accord.

M. BRUNO BERGERON:

3435 Si je vous demandais votre opinion à vous ? Parce que c'est sûr que ce plan-là résulte de modifications qui n'étaient peut-être pas souhaitées au départ, mais votre opinion à vous d'avoir par exemple un encadrement de la rue qui est beaucoup plus faible pour favoriser disons cet espace central-là, en quoi ça répond à des objectifs d'aménagement qui, à votre point de vue, respectent les règles que généralement vous utilisez ?

3440 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Je veux juste comprendre, l'encadrement de quelle rue ?

M. BRUNO BERGERON:

3445 Bien, la rue centrale, la rue du centre.

M. FERNANDO DE MARCO:

O.K. Oui, o.k.

3450 **M. BRUNO BERGERON:**

Parce que disons que c'est quand même un quartier de 1300 unités d'habitation.

M. FERNANDO DE MARCO:

3455

Oui.

M. BRUNO BERGERON:

3460

Puis on ne reconnaît pas le langage général d'un aménagement urbain du quartier et tout ça, et par ces différentes modifications-là, on vous a amené à bouger des bâtiments, mais moi ce que j'aurais aimé connaître, c'est votre opinion à vous. Dans les premières phases, vous aviez un encadrement de rue beaucoup plus serré, vous aviez même un bâtiment tout petit qui réunissait certains services. À votre point de vue, est-ce que ce projet-là a gagné ou s'il a perdu ? À votre point de vue ?

3465

M. FERNANDO DE MARCO:

3470

À mon point de vue, il a gagné. Peut-être que vous allez dire que c'est ça qu'on veut entendre mais, on a gagné. Pour revenir à l'encadrement de rue, le petit bâtiment d'un étage a été ajouté à un certain moment parce qu'on voulait créer un espace commercial distinct dont le promoteur lui-même pourrait dire «Je peux l'exploiter moi-même» et autre, et créer un genre de bâtiment pavillonnaire au centre de cette communauté-là, d'ailleurs qui a été carrément rejeté, déploré et... on s'est fait traiter de... je ne veux pas dire le mot, ça n'a pas de bon sens. Donc, on a rapidement dit peut-être qu'ils ont raison.

3475

3480

L'autre question, c'était l'ensoleillement. On pourrait venir planter des bâtiments ici pour venir construire la rue telle qu'on la connaît dans le tissu urbain de Montréal, par contre, ça va créer des problèmes d'ensoleillement, ça pourrait créer des problèmes d'ensoleillement avec la hauteur de bâtiment qu'on avait. Et aussi, ça allait un peu... la question d'encadrer des rues, au plan urbanistique, on est complètement conscient, même quand on fait un petit projet et ainsi de suite, ce lot a une configuration tellement irrégulière qu'on peut carrément dire : Écoutez, on peut jeter ces règles-là et les mettre aux poubelles, mais on vient quand même essayer d'encadrer les artères qui sont rattachées à la ville pour créer un problème distinct à l'intérieur. C'était ça un peu l'idée.

3485

3490 Donc, sur le parc, on vient bâtir des bâtiments d'une hauteur... d'une grande hauteur sur le parc pour venir encadrer le parc qui est un peu la norme si on veut ou la façon de faire autour des parcs. On vient encadrer et bâtir Henri-Bourassa en continuité de ce qui se trouve l'autre bord du parc, l'autre bord de la rue, mais ce sont des bâtiments de différentes tailles, mais les principes d'implantation sont quand même les mêmes. Et on vient percer un peu le site pour le rendre perméable à l'extérieur du site, parce que la préoccupation des comités d'urbanistes et du CRU en fait, on venait de recréer un site enclavé, d'ailleurs qui était déjà enclavé, qu'ils voulaient désenclaver.

3495 Bon, c'est un choix de désenclaver, mais le fait qu'il est enclavé, on a déjà parlé au niveau social, au niveau... de tous les niveaux depuis deux soirs que c'est le cachet du site. En en même temps, ça nous aide d'enclaver le site pour beaucoup de raisons : un, pour venir créer ce bel espace ouvert que 1300 logements peuvent en profiter ; deux, pour rendre un lieu très sécuritaire sur un lot qui est borné sur quatre coins avec tout ce qu'on ne veut jamais travailler, comme n'importe quel planificateur. Donc, ça a l'air peut-être simple, on s'est fait dire que ça a l'air d'un projet *crashé*, ça a l'air d'un projet de trois différents types de programme immobilier, c'est vrai, mais c'est la réalité du projet en fait. Donc... c'est ça.

3505 **MME JUDY GOLD, présidente:**

J'aimerais revenir à cette question, mais avant, j'aimerais finir avec une autre suggestion du Comité d'architecture et d'urbanisme qui recommande de poursuivre sur l'emplacement du grand parc, de poursuivre sur le site du grand parc, c'est ce qu'ils disent. La question, c'est : Pouvez-vous nous montrer comment vous réalisez ce lien entre le grand parc et le nouveau parc de voisinage ? C'est une des préoccupations aussi du comité. D'abord, est-ce que c'est souhaitable de réaliser un lien selon vous entre le grand parc et le parc de voisinage ? La première question. Et la deuxième question : Si oui, pouvez-vous nous montrer comment vous le faites ?

3515 **M. FERNANDO DE MARCO:**

En fait, oui, c'est souhaitable.

3520 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Alors, pouvez-vous m'expliquer...

3525 **M. FERNANDO DE MARCO:**

Oui, c'est ça. Je ne veux pas retourner sur toute l'idée de l'urbanisme, je ne suis pas expert en urbanisme, mais ce qu'on connaît et ce qu'on a appris de ce projet-ci, on vient bâtir les rues, on dit un peu se ramener au tissu urbain existant. Les commentaires de

3530 désenclaver le site ou bien se rattacher à la ville. Comment peut-on se rattacher à la ville ou
au tissu urbain quand on a des artères comme Henri-Bourassa, un viaduc, autoroute et puis
L'Acadie, une des lignes... et avec des voisins en fait qu'on ne peut même pas avoir accès ?

3535 Donc, tout de suite, on a un côté, deux côtés, un autre demi-côté si on veut qui est
pratiquement impossible à se rattacher. Donc, le parc devenait un élément très très très très
très important pour nous et le lien, en fait, il est là déjà ; il y a un feu de circulation, c'est pas
assez. Donc, on amène plusieurs couches d'autres liens si on veut, c'est-à-dire visuels. En
plus, on travaille, on essaie de travailler avec les différents niveaux de la ville pour essayer de
venir faire cette traversée vers le parc beaucoup plus importante. Un peu la question de la
sécurité des piétons.

3540 Donc, pour nous, c'était un peu un clin d'œil de venir recréer le parc de voisinage
qu'on retrouve un peu dans le quartier où nous sommes maintenant ici. Si je peux retourner
à une carte plus générale, je vais y retourner, mais on en voit au nord du site et le parc ici qui
est un parc urbain qui est un peu au niveau de la ville qu'il faut se rattacher.

3545 Donc, on avait tellement peu d'éléments pour se rattacher à la ville, donc, le parc est
devenu très très très important. On vient créer un sous-parc à l'intérieur à l'usage exclusif du
projet, mais en même temps se rattachant au quartier via un lien visuel et piéton plus
sécuritaire si on veut. Donc, les parcs de voisinage qu'on retrouve ici aux coins d'îlots un peu
3550 plus loin dans le quartier, donc, on a fait... et aussi de l'autre côté du Parc Marcelin-Wilson,
on trouve d'autres parties, des petits parcs qui font partie des institutions, des écoles, ainsi de
suite. Donc, c'est un peu l'idée de trouver notre point de raccordement en fait plus que juste
une entrée sur la rue de Place L'Acadie.

3555 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Merci. Il est 10 heures moins 10, il nous reste juste quelques petites questions.
Alors, au lieu de prendre une pause, peut-être qu'on va continuer pour terminer. D'accord ?
Vous avez mentionné il y a quelques minutes et on remarque aussi que le projet est divisé en
3560 trois secteurs distincts selon le type de clientèles ; on dirait trois projets juxtaposés en
regardant les plans ; est-ce que l'enjeu de la mixité sociale et de la mixité intergénérationnelle
étaient en jeu dans la planification du projet ?

3565 **M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:**

Oui, non seulement c'est un enjeu, mais c'est une préoccupation constante qu'on a et
qu'on discute avec nos partenaires du milieu. Alors, il y a une volonté d'intégration
architecturale qui est difficilement perceptible encore parce qu'on est dans une étape plus
avancée d'esquisses architecturales pour les AccèsCondos qu'on ne l'est dans le volet social
3570 pour les raisons de nombreux partenaires à consulter à la Ville, RHO, ROMEL, etc., puis on

n'est pas du tout rendu là pour les personnes âgées, mais donc il y a une volonté d'intégration architecturale justement pour sortir de cette idée de trois morceaux.

3575 Il y a des interpénétrations qui sont prévues. Évidemment on a parlé beaucoup du cœur central, il est là. Le fait que les CPE soient accessibles aux gens des logements sociaux, mais soient dans les AccèsCondos, que la salle communautaire dont on parle, si elle était dans les AccèsCondos au bénéfice de l'ensemble du site, notamment des gens dans les logements sociaux, ce serait une première et ce serait une première dont on serait extrêmement fier à la SHDM en termes d'impact sur la mixité.

3580 Il y a déjà de la mixité à l'intérieur des bâtiments de logements sociaux, mais ça, Julia est plus capable que moi de vous... Il y en a qui ont les suppléments de loyer, d'autres qui ne l'ont pas. Ça, c'est son domaine à elle, je n'ai pas de thèse de doctorat là-dedans, moi.

3585 Il y a aussi évidemment la disposition des commerces de proximité qui vont être accessibles à l'ensemble des gens sur le site. Bon, s'il y a une aire de jeux, il y a des logements famille, il y a une volonté d'avoir des maisonnettes au rez-de-chaussée aussi pour qu'il y ait de l'interpénétration, qu'il y ait une vie communautaire. Il y a le fait que Place en Mouvement est un organisme qui est en ce moment sur le site, qui habite, qui loue un logement dans le
3590 2020 ; le 2020 étant démolé, relogé, la question de : Est-ce que Place en Mouvement sera toujours présent sur le site ? Ça les préoccupe, eux, et nous on encourage cette initiative parce que c'est un groupe qui fait de l'aide aux devoirs, du soutien aux familles, de *l'empowerment*, etc., et il y a tout ce débat sur la mise en place de coopératives de solidarité, associations... en fait, Julia l'a évoqué, où il y aura aussi des interdépendances entre
3595 l'ensemble des gens sur le site, partage de services, etc. Alors, je ne sais pas si j'en ai oublié, mais...

M. FERNANDO DE MARCO:

3600 En fait, je voulais juste compléter un peu ce que Pierre disait. J'ai utilisé le mot « exclusif » souvent dans ma description tantôt de l'usage au rez-de-chaussée. Quand je dis « exclusif », c'est parce qu'il y a des salles communautaires pour les activités des gens qui habitent là, les salles à manger, ainsi de suite, les salles de jeux qui sont principalement pour eux, mais ça ne veut pas dire même avec ce qu'on envisage, de faire des espaces
3605 commerciaux au rez-de-chaussée de cette phase-ci, il y a des services à l'intérieur des personnes âgées qui pourront quand même être accessibles.

3610 Je pense juste à un exemple rapide d'un coiffeur qui est principalement à l'usage des résidents ici, mais ça ne veut pas dire qu'il ne prendra pas une clientèle. Donc, il y a toujours la possibilité.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

3615 Peut-être un dernier élément. Il y a aussi la mixité avec la population du quartier. L'idée de contacter la Corporation de développement économique et communautaire et de voir si un commerce d'économie sociale pourrait être présent sur le site, c'est aussi dans la perspective de mixité, cette fois-là *extra muros* et soutien à la réinsertion sociale de la population du quartier.

MME JUDY GOLD, présidente:

3620 Moi, la prochaine question, c'est vraiment juste une curiosité. Si techniquement, je parle maintenant techniquement, serait-il possible de mélanger ou de rapprocher les différentes clientèles plus que maintenant ? Techniquement. Par exemple, est-ce que techniquement ce serait possible de distribuer les trois clientèles dans chacune de ces... Ça veut dire que dans chaque secteur, dans chaque grappe d'habitation, on retrouverait le logement social, le condo abordable et des résidences pour personnes âgées ? Techniquement, est-ce que c'est faisable ?

MME JULIA DAVIES:

3630 Je vais répondre. C'est une question qui revient souvent. La notion de mixité, il faut comprendre qu'on peut avoir une mixité dans un bâtiment, sur îlot, etc., dans un quartier. Comme Pierre a mentionné déjà, nous on prétend que dans les bâtiments de logements sociaux, il y a une mixité parce qu'on a beaucoup parlé des 50% de ménages qui vont bénéficier du supplément au loyer, mais les autres ménages payent un loyer qui est le loyer médian de la Ville de Montréal. Donc...

MME JUDY GOLD, présidente:

3640 Alors, en soi, ça crée une mixité.

MME JULIA DAVIES:

3645 Exactement. On a eu des projets où... il y a des projets qui ont été proposés qui effectivement proposent... par exemple, je vous donne l'exemple de Radio-Canada. C'en est un exemple où il y a une idée peut-être de comment on pourrait mettre des logements sociaux un peu partout. Radio-Canada, c'est 2 200 logements. Mais dans la vraie vie, c'est pas aussi simple que ça ; il y a beaucoup de questions de syndicats de copropriétés, puis de partage d'espaces, etc.

3650 Je vous donne juste un exemple. Ça c'est un élément. Par exemple, on peut imaginer dans un syndicat de copropriétés où... je pense à un autre cas qui est dans

3655 Ahuntsic-Cartierville où c'était un projet avec la SHDM puis avec l'Office municipal
d'habitation. Et une des questions, c'est par exemple dans les contrats d'AccèsCondos, les
propriétaires n'ont pas le droit de louer leur logement : il faut qu'ils y vivent comme résidence
principale. Par contre, tous les logements de l'Office municipale, c'est des locataires, et là,
comment est-ce qu'on aurait pu dans un syndicat des deux s'assurer qu'il n'y aurait pas des
3660 conflits par exemple, c'est un peu... C'est hypothétique, mais que les copropriétaires dans la
partie AccèsCondos du site qui veulent avoir une piscine, puis il y a une petite réunion, puis
ils disent tout le monde est d'accord parce que... Mais ceux qui sont des locataires, ils ont
peut-être un ou deux sièges sur l'ensemble. C'est ce genre de questions-là. De un. Donc,
des questions vraiment de gestion immobilière.

3665 Le deuxième élément, c'est les organismes comme les organismes à but non lucratif
qui sont là, ils ne sont pas seulement des gestionnaires de bâtiments, ils jouent aussi un rôle
de développement communautaire et quand les logements sont tout éparpillés partout, c'est
beaucoup plus difficile d'exercer ce genre d'action. Donc, c'est un peu pour tout ça.

3670 Il y a peut-être un autre document qui est sur notre site web et je suis certaine qu'on
l'a déjà déposé sur le site de l'Office, c'est une étude qui a été faite avec l'aide de l'INRS
Urbanisation par madame Francine Dansereau puis Yannick Germain, qui sont vraiment des
experts dans le domaine, qui mettent de l'avant un peu... pas les règles à suivre, mais
quelques principes sur quels sont les principes de mixité. Par exemple, on sait par
3675 expérience que normalement, on essaie de ne pas partager par exemple des cours en
arrière, mais plutôt de faire la division par la rue. Donc, c'est un peu les principes avec
lesquels on vit.

MME JUDY GOLD, présidente:

3680 Si ce document pouvait être déposé pour le bénéfice de cette Commission, ce serait
bien apprécié.

MME JULIA DAVIES:

3685 Oui, il n'y a pas de problème. Oui, oui, oui.

MME JUDY GOLD, présidente:

3690 Et ce serait rendu public. Merci beaucoup.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

Madame Gold, il faut que vous sachiez aussi qu'il y a une grande fête annuelle sur
Place L'Acadie qui est organisée par les résidents et Place en Mouvement, fête d'ailleurs...

3695 cette année, on a eu la chance pour la première fois, la SHDM, le Groupe Tyron, de
participer, mais c'est le genre de... puis ça se faisait, on ferme un bout de rue, etc. Et c'est
avec ce genre d'idée-là en tête, de maintenir ce type d'activités, qu'ils puissent y avoir des
personnes âgées, des familles des logements sociaux, des gens d'AccèsCondos, puis à la
3700 blague, on se dit toujours « On a-tu hâte au premier barbecue sur les fêtes des nouvelles
Place L'Acadie ! » C'est notre deuxième date ; il y a juillet 2010 pour le retour des familles,
mais il y a aussi la fête de quartier.

MME JUDY GOLD, présidente:

3705 D'accord.

M. PIERRE GUILLOT-HURTUBISE:

3710 Alors, on l'imagine dans cet espace central où les gens pourraient se rassembler et
on voit tout de suite que c'est un site où il va y avoir encore une meilleure capacité de mixité
que même auparavant.

MME JUDY GOLD, présidente:

3715 D'accord. Merci beaucoup. Ma dernière question, c'est : Est-ce qu'il y a des
exemples de développements comparables à Montréal ou ailleurs qui peuvent nous servir
comme exemple d'une réussite de mixité ? Est-ce qu'il existe un tel exemple ou ailleurs, pas
nécessairement à Montréal ?

3720 **MME JULIA DAVIES:**

Bernard vient de mentionner les Ateliers Rosemont. Les Ateliers Rosemont, c'est
un... Veux-tu faire... Je te laisse le micro.

3725 **M. BERNARD CYR:**

On a un bel exemple, c'est le site des Ateliers Rosemont, mais c'est de moins grande
envergure.

3730 **MME JUDY GOLD, présidente:**

Je vais vous demander de vous identifier.

M. BERNARD CYR:

3735 Bernard Cyr de la Ville de Montréal, division développement résidentiel.

MME JUDY GOLD, présidente:

D'accord.

3740

M. BERNARD CYR:

Donc, c'est une moins grande échelle. C'est un projet d'à peu près 700 logements. C'est un site municipal dans lequel on a, comme ici, démoli des bâtiments, décontaminé un terrain, construit une grille de rues et installé des projets. Il y a déjà un HLM installé dessus, donc, on a installé deux projets de logements communautaires de 160 logements, une Coop, une OBNL au centre du projet.

3745

Il y a une partie du terrain, on a fait un appel de propositions. Il y a un concours et c'est un entrepreneur privé qui a été retenu pour faire 350 logements qui vont comprendre des logements abordables privés aussi. Il y a éventuellement sur le site du métro une résidence pour personnes âgées qui s'en vient dans la dernière phase. Dans le complexe sur l'ensemble, il y a aussi un centre civique avec une bibliothèque, une piscine.

3750

Donc, c'est à peu près le même genre de projet, mais qui a été piloté par la Ville sur des terrains municipaux. C'est la Ville qui a fait la promotion du projet ; il est en construction actuellement. On ne vit pas encore le vécu une fois complété, mais c'est le même principe de mixité qu'on a appliqué un peu dans le projet des Ateliers Rosemont et puis sur les mêmes bases des analyses qui ont été faites.

3755

3760

MME JUDY GOLD, présidente:

Dans ce projet et aussi à Angus, est-ce que les logements sociaux sont dispersés à travers le site ou est-ce qu'ils sont concentrés dans un secteur ?

3765

M. BERNARD CYR:

Non, ils sont toujours dans des bâtiments spécifiques gérés par les organismes en question.

3770

MME JUDY GOLD, présidente:

Et concentrés dans un secteur comme tous les logements sociaux ; ils ne sont pas dispersés à travers les condos abordables ?

3775

M. BERNARD CYR:

Généralement, on essaie de les mettre dans une même unité de voisinage pour pouvoir partager des cours ensemble par exemple, des services en commun ou...

MME JUDY GOLD, présidente:

3780

D'accord.

M. BERNARD CYR:

3785

Et puis un des principes de mixité, c'est d'essayer de garder dans un même milieu de vie les mêmes clientèles pour ne pas qu'il y ait trop d'écart de revenus entre les fonctions sur le site.

MME JUDY GOLD, présidente:

3790

D'accord. Alors, merci beaucoup. Alors, ceci met fin... Oui, vous voulez ajouter quelque chose ? Vous voulez qu'on continue ? Avez-vous quelque chose à ajouter, Madame Davies ?

3795

MME JULIA DAVIES:

Non, non, j'ai juste dit qu'il est juste 10 heures.

MME JUDY GOLD, présidente:

3800

Ah, o.k. Alors, c'est ça. Avant que je termine officiellement la soirée, je demande que toutes les présentations d'hier soir et de ce soir soient déposées à l'Office pour qu'on puisse les rendre disponibles sur le site Internet. D'accord ?

3805

Alors, comme j'ai dit, ceci termine la première partie de la consultation publique. Je vous rappelle que la date limite pour déposer un mémoire ou pour s'inscrire pour une présentation orale est le 12 février prochain. Nous serons ici au même endroit le 18 février à partir de 19 heures. Tout le monde est bienvenu et je souhaite que vous veniez en grand nombre.

3810

J'en profite pour remercier le personnel de l'Office ainsi que la sténotypiste et la personne responsable du son. Merci beaucoup aux représentants du promoteur, de l'arrondissement et la Ville. On a travaillé très fort ce soir effectivement. Je vous remercie énormément et je remercie surtout vous, le public, pour votre intérêt et pour votre participation. Alors, bonsoir, on se revoit le 18 février.

3815

3820 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment
d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

ET J'AI SIGNÉ:

3825 _____
LOUISE PHILIBERT, s.o.